



TRANSFORMER  
PROTÉGER  
EMBELLIR

RAPPORT D'ACTIVITÉ

20

20

FÉDÉRATION DES INDUSTRIES  
PEINTURES, ENDUITS ET VERNIS  
ENCRES D'IMPRIMERIE  
COULEURS POUR L'ART, LE LOISIR ET L'ENSEIGNEMENT  
COLLES, ADHÉSIFS, MASTICS ET MOUSSES EXPANSIVES  
RÉSINES POUR SOL





Jacques Menicucci  
Président



Gilles Richard  
Délégué général

Chers adhérents,

*Instabilité géopolitique, incertitudes climatiques et sanitaires, inflation et faible croissance économique, difficultés, plus ou moins appuyées pour certains de nos marchés comme la construction ou, encore, coûts des intrants demeurés élevés... 2023 fut une nouvelle année marquante pour nos entreprises.*

*Et pourtant ! Dans ce contexte difficile, nos industries ont, encore une fois, conjugué les talents et déployé leurs forces pour se montrer résilientes, résistantes et performantes. Par cela, elles ont poursuivi leurs engagements pour répondre à la nécessité des transitions sociales et environnementales. Il s'agit bien de cette vision de long terme que nous avons souhaité partager lors de notre conférence de presse qui s'instaure désormais parmi les rendez-vous essentiels de notre filière. Nous retiendrons également la première tenue de nos Assises de l'Emploi. À l'heure, où les difficultés de recrutements atteignent désormais nos entreprises, où nos métiers peuvent se trouver en tension, il était essentiel de poursuivre et intensifier nos efforts de promotion pour répondre à cette question si majeure.*

*Pour toujours préserver les atouts de notre R&D, continuer à favoriser nos capacités d'innovation et mettre en avant les efforts réalisés, nous avons poursuivi nos rapprochements au sein de notre écosystème et renforcé un discours de transparence, de vérité et de pédagogie avec nos parties prenantes. Conservant, plus que jamais, l'exigence de représentativité et la volonté d'agir pour le bien commun, nous maintiendrons cet élan.*

*Ce rapport se veut la synthèse entre l'engagement à apporter des solutions, la capacité à répondre aux enjeux et la vision optimiste dont nous avons su faire preuve en 2023. Vous y retrouverez un résumé de nos actions et un retour sur les instants les plus marquants de cette année.*

*Nous sommes heureux de les partager et vous en souhaitons une bonne lecture.*

**JACQUES MENICUCCI & GILLES RICHARD**

## I. L'ÉCOSYSTÈME DE LA FIPEC

Présentation	4
Conseil d'administration de la fipec	5
Commissions et groupes de travail	6
Cartographie du réseau Fipec	7
Vie de la fédération	8
	10

## II. LES ENJEUX 2023

La Fipec en mutation : reflet des avancées de ses industries	12
Un contexte économique défavorable au développement des marchés	14
Débloquer les négociations avec les partenaires sociaux dans le secteur de la chimie	20
Attirer les talents vers nos industries	26
Intégrer les besoins des formulateurs de produits chimiques dans les textes de la chimie durable	28
Accompagner nos industries face à la complexité des mesures réglementaires	38
Accompagner les entreprises dans leurs démarches RSE	42
Le bénéfice environnemental des produits biosourcés reconnu	44
Une signalétique de tri pour la REP DDS	46
Une charte commune aux distributeurs et aux industriels de la filière du bricolage	48
Une surveillance de plus en plus accrue de la migration des matériaux au contact alimentaire	50
Une présence dans les instances de normalisation pour défendre les positions françaises en Europe et dans le monde	51
	53

365 Jours avec la Fipec

54

À TRAVERS SES **5 SYNDICATS NATIONAUX**,  
LA FIPEC REPRÉSENTE LES INDUSTRIES :

**AFCALÉ** / Couleurs pour l'art, le loisir et l'enseignement.



**PRÉSIDENT : JEAN-PAUL AMENC**



**AFEI** / Encres d'imprimerie.



**PRÉSIDENT : ROMAIN CLERET**



**AFICAM** / Colles, adhésifs, mastics et mousses expansives.



**PRÉSIDENT : JEAN-MARC BARKI**



**SIPEV** / Peintures, enduits, vernis.

**PRÉSIDENT : GUILLAUME FREMAUX**



# I. L'ÉCOSYSTÈME DE LA FIPEC

La Fipec a pour mission de réunir le plus grand nombre pour promouvoir les métiers, éclairer les décisions et garantir la pérennité des activités de ses membres. La Fipec mobilise la force du collectif pour relever les défis de ses secteurs dont l'industrie et la chimie.

**SNFORES** / Formulateurs de résines.

**PRÉSIDENT : AXEL DE LAVERNHE**



Devant les défis posés par les enjeux des transitions sociales et environnementales, les industriels de la Fipec ont, plus que jamais, un rôle fondamental à jouer. Chaque jour, ils contribuent à améliorer ce qui nous entoure en transformant, en protégeant et en embellissant.



# LES INSTANCES DE LA FIPEC

## Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Fipec occupe une place centrale dans la fédération, établissant les orientations stratégiques essentielles pour ses professions. Ses membres abordent en détail les enjeux actuels, examinant leurs conséquences sur les divers secteurs économiques.



*Si vous souhaitez rejoindre notre fédération, vous inscrire à des commissions ou intégrer des collaborateurs à nos listes de diffusion, vous pouvez vous adresser à Gael Diep et à Augusta Devanneaux du Pôle Secrétariat Général de la Fipec.*

## Les commissions et groupes de travail

Les commissions transverses de la Fipec jouent un rôle crucial en créant des liens entre les dirigeants et leurs experts. Dirigées par des membres spécialisés et animées par l'équipe permanente, elles offrent aux entreprises l'opportunité de collaborer sur des sujets d'intérêt commun pour ses secteurs. Au-delà de leur rôle de veille, ces commissions favorisent les échanges entre professionnels de différents horizons, permettant ainsi une prise de recul sur les enjeux abordés au sein de leurs propres structures. Elles contribuent à nourrir les réflexions qui influencent les décisions prises par le Conseil d'administration, et peuvent décider de former des groupes de travail pour examiner des questions spécifiques.

Il existe **3 TYPES DE COMMISSIONS**

- 1 LES COMMISSIONS TRANSVERSES**, ouvertes à l'ensemble des adhérents
- 2 LES COMMISSIONS SPÉCIFIQUES** à un syndicat professionnel
- 3 LES GROUPEMENTS** sectoriels

## COMMISSIONS TRANSVERSES

**POUR TOUS LES ADHÉRENTS  
DE LA FIPEC**

- Acheteurs**
- Affaires publiques**
- Affaires sociales**
- Formation et promotion des métiers**
- Réglementation Produits**
  - Groupe de travail Écoulements des Stocks
  - Groupe de travail CSS
  - Comité de suivi de la Charte FMB
  - Task Force Microplastiques
  - Groupe de travail Nanomatériaux et Nanotechnologies
- Biocides**
  - Groupe de travail Biocides
- Industrie Sûre et Innovante (ISI)**
  - Groupe de travail ATEX
- Environnement**
  - Groupe de travail Économie Circulaire
    - Groupe de travail Biosourcé
      - Groupe de travail Allégations Environnementales
        - Groupe de travail Écoconception et écomodulation
  - Groupe de travail Emballages

## COMMISSIONS SPÉCIFIQUES

**RÉSERVÉES À DES SYNDICATS**

- Communication (Aficam)**
- Communication (Sipev)**
- Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE)**
  - Groupe de travail BIM (Sipev)
- Comité de pilotage de l'étude recyclage (Sipev)**
- Groupe de travail FDES (Sipev)**
- Groupe de travail FDES (Aficam)**
- Technique (AFEI)**
- Technique (SNFORES)**

## GROUPEMENTS

**SIPEV**

- Peinture Anticorrosion/Marine**
- Bâtiment**
- Carrosserie**
- Grand Public**

**AFICAM**

- Colles d'Emballages**
  - Groupe de travail Cotrep recyclage
- Colles Bâtiment**
  - Groupe de travail BIM

7



# LE RÉSEAU FIPEC

## ADHÉSIONS



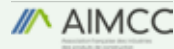
ACDV - Chimie du Végétal

AIMCC

Conseil National de l'Emballage

France Industrie

Medef



## UN ÉCOSYSTÈME PARTENARIAL

ANIA

CAPEB

ELIPSO

FCD

FEBEA

FFB

FHER

FIEEC

FMB

FNB

FND

FRANCE CHIMIE

CGF

LE MUR MANTEAU

POLYVIA

SNFBM

SNMI

AFTPVA

INOHA

CODINF



## REP

CIFREP

CITEO

COTREP

ECO DDS

ECOMAIISON

VALDELIA

VALOBAT



## FORMATION

ACTIONS 3PF

AFTRAL

AFPEV

ENPC

ESCOM

ITECH

ETSL

OPCO 2i

SOGEFI

UNIVERSITÉ DE SAVOIE





# DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

## GOVERNEMENT - PARLEMENT ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Ademe 

Anses 

Centre Interprofessionnel  
Technique d'Études de la pollution  
atmosphérique (Citepa) 

Codifab 

Direction des Achats de l'État (DAE)

Direction Générale de la Prévention  
des Risques (DGPR) et  
Commissariat Général au  
Développement Durable (CGDD) 

La Direction de l'Habitat,  
de l'Urbanisme et des Paysages  
(DHUP) 

Direction Générale de la Concurrence,  
de la Consommation et  
de la Répression  
des Fraudes (DGCCRF) 

Direction Générale  
de la Santé (DGS) 

Direction Générale  
des Entreprises (DGE)

Direction Générale du Travail  
(DGT) 

INIES

INRS 

## ORGANISMES PARITAIRES

CNA Conseil National de l'Air  
Conseil National de la Consommation  
Comités stratégiques de filière

- Chimie Matériaux
- Industrie pour la construction
- Bois

Le Conseil National de l'Économie  
Circulaire (Cnec)



## NORMALISATION, CERTIFICATION ET ÉVALUATION

Afnor 

BNTEC 

Cen 

CSTB 

Evea 

FCBA 

ISO 

## EUROPE ET INTERNATIONAL

European Council of the Paint Printing Ink and Artists'  
Colours Industry (CEPE) 

European Printing Ink Association (EuPIA) 

European Artists' Colours Association (EuACA) 

Association of the European  
Adhesive & Sealant Industry (FEICA) 

World Coatings Council (WCC) 

Downstream Users of Chemicals Co-ordination Group (DUCC) 

Construction Products Europe (CPE) 

European Organisation for Technical  
Assessment (EOTA) 

Plastics Europe 

Union Internationale des Entrepreneurs  
de Peinture (UNIEP) 

United Nations Economic Commission  
for Europe (UNECE) 

Commission européenne 

# VIE DE LA FÉDÉRATION



## ÉLECTIONS 2023

### CHRISTOPHE COIN,

Consultant Services & Réseau chez AkzoNobel, a été élu **Président du Groupement carrosserie du Sipev**.

Déjà membre depuis près de 10 ans, Christophe Coin s'inscrit dans la continuité des axes de travail de son prédécesseur

Thierry Leclerc (BASF) : *« promouvoir nos métiers auprès de la nouvelle génération, contribuer à l'évolution de la filière de la réparation-carrosserie en*

*partageant l'information technique, réglementaire, environnementale des produits de peinture et les bonnes pratiques ».*



### GUILLAUME FREMAUX,

Président de Haghebaert & Fremaux, succède à Pascal Hoareau (Onip) à la **présidence du Sipev**.

Impliqué depuis de nombreuses années au sein du comité de direction du syndicat, du conseil d'administration et de la commission Affaires publiques de la Fipec, Guillaume Fremaux maîtrise parfaitement les enjeux de la filière pour représenter et défendre la profession. *« Plus nous éclairerons la route, par l'accès à un niveau d'information élevée (social, réglementaire, technique, économique), plus nous la sécuriserons avec l'influence, en valorisant notre expertise métier auprès des pouvoirs publics et administrations, mieux les adhérents piloteront et avanceront ».*



### JEAN-MARC BARKI,

remplace Jérôme des Buttes à la **présidence de l'Aficam**.

Président Cofondateur de Stikoïa, Conseiller du Commerce Extérieur de la France et ancien Président de Feica, Jean-Marc Barki a une connaissance approfondie du marché national et européen. *« Je poursuivrai le travail engagé par l'Aficam afin de mettre en lumière l'industrie des colles, adhésifs, mastics et mousses expansives et de montrer à nos parties prenantes que nous sommes capables d'associer les PME aux grands groupes. Le monde change et nous devons être plus innovants ensemble. »*

## LE SNFORES A REJOINT LA FIPEC

**LE SYNDICAT NATIONAL DES FORMULATEURS DE RÉSINES REJOINT LA FIPEC**, aux côtés du Sipev, de l'Aficam, de l'Afei et de l'Afcale.

Le syndicat, créé en 1979 et **présidé par Axel de Lavernhe**, réunit les principaux fabricants de résines synthétiques en France. Ces formulseurs et concepteurs de systèmes de revêtement conçoivent et commercialisent des produits techniques, coulés sur site, dans le domaine du bâtiment et du génie civil. Le savoir-faire de ces industriels apporte des solutions « résine » performantes, durables, esthétiques, répondant aux réglementations en vigueur.



10



Les 14 entreprises adhérentes du syndicat pourront s'appuyer sur l'expertise de la fédération pour répondre à leurs enjeux :

Resipoly Mapei Group,  
TREMCO CPG Europe,  
Peintures Maestria,  
SOB Solutions,  
PPG,  
RCR,  
Sika,  
SEREPP,  
SPPM,  
Bostik,  
Boulenger,  
VPI,  
LRVision,  
MBCC.



## LA FIPEC ADHÈRE À L'AIMCC

La Fipec rejoint l'AIMCC (Association française des Industries des produits de Construction) en tant que membre actif le 14 avril 2023.

L'AIMCC regroupe les organisations professionnelles des fabricants de produits (matériaux, composants, équipements et systèmes) entrant dans la construction.

Elle représente aujourd'hui :

1. environ 7 000 entreprises de plus de 20 salariés,
2. 450 000 collaborateurs,
3. 45 milliards d'euros de chiffres d'affaires sur le marché français.

Les permanents de la Fipec prennent désormais une part active dans les différentes commissions et groupes de travail, notamment :

4. Commission Environnement,
5. Commission Économie,
6. Commission Efficacité Énergétique Confort,
7. Commission RPC,
8. Commission Construction Numérique,
9. GT Économie Circulaire,

10. GT Déclarations Environnementales,
11. GT Sanitaire,
12. GT Feu,
13. GT Décarbonation,
14. GT ACV.

Depuis juin 2023, la Fipec anime le Groupe de Travail Sanitaire de l'AIMCC. L'activité de ce GT a ainsi pu être relancée. Il s'agissait, en premier lieu, de confirmer le périmètre des travaux sur les substances et de recenser les sujets d'intérêt communes pour les membres AIMCC. Il s'agit de capter les thématiques « substances d'intérêt » communes à l'ensemble des membres de l'AIMCC (qualité de l'air intérieur, par exemple) et de suivre les travaux associés aux Produits de Construction et du Bâtiment. Dans le cadre du GT, la Fipec anime également des travaux pour approfondir la compréhension des exigences substances de la Taxonomie européenne.

Ces travaux avec les fédérations consœurs permettent de se retrouver sur des enjeux communs et renforcent les contenus de nos messages.

## 2. Les enjeux 2023

12

<b>LA FIPEC EN MUTATION : REFLET DES AVANCÉES DE SES INDUSTRIES</b>	<b>14</b>
La nouvelle image de la Fipec décryptée	16
Un réseau social pensé pour nos adhérents « Le 42 »	17
Des podcasts amenés à se multiplier	17
La journée Fipec 2023	18
<b>UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DÉFAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS</b>	<b>20</b>
La conférence sur le plan climat et le financement de la transition écologique	23
Les dispositifs de soutien à la transition écologique, une journée dédiée aux adhérents le 12 janvier 2023	23
La procédure anti-dumping TiO <sub>2</sub>	25
Le petit-déjeuner de presse du 22 mars	25
<b>DÉBLOQUER LES NÉGOCIATIONS AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX DANS LE SECTEUR DE LA CHIMIE</b>	<b>26</b>
Les accords signés début 2024	27
Les interventions de la Commission sociale	27
<b>ATTIRER LES TALENTS VERS NOS INDUSTRIES</b>	<b>28</b>
Un plan d'action pour l'attractivité des métiers dans la peinture anti-corrosion	29
Les actions	30
Les outils créés	32
Les partenariats	33
Les Assises de l'Emploi de la Fipec	34

<b>INTÉGRER LES BESOINS DES FORMULATEURS DE PRODUITS CHIMIQUES DANS LES TEXTES DE LA CHIMIE DURABLE</b>	<b>38</b>
Les actions de la Fipec autour du CLP	40
Les discussions substances hors cadre de REACH et du CLP	41
L'analyse d'alternatives	41
<b>ACCOMPAGNER NOS INDUSTRIES FACE À LA COMPLEXITÉ DES MESURES RÉGLEMENTAIRES</b>	<b>42</b>
Les huiles minérales, les blocages perdurent	43
L'obligation de formation pour une utilisation sûre des diisocyanates	43
<b>ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEURS DÉMARCHES RSE</b>	<b>44</b>
Les labels	45
L'atelier RSE de la journée Fipec 2023	45
La santé au travail	45
<b>LE BÉNÉFICE ENVIRONNEMENTAL DES PRODUITS BIOSOURCÉS RECONNU</b>	<b>46</b>
L'intervention de Jacques Menicucci lors du salon PBS	47
L'intervention de la Fipec à la journée technique de l'AFTPVA	47
<b>UNE SIGNALÉTIQUE DE TRI POUR LA REP DDS</b>	<b>48</b>
La REP	49
L'étude de faisabilité du recyclage des peintures par le Sipev	49
<b>UNE CHARTE COMMUNE AUX DISTRIBUTEURS ET AUX INDUSTRIELS DE LA FILIÈRE DU BRICOLAGE</b>	<b>50</b>
<b>UNE SURVEILLANCE DE PLUS EN PLUS ACCRUE DE LA MIGRATION DES MATÉRIAUX AU CONTACT ALIMENTAIRE</b>	<b>51</b>
Les échanges avec des organismes sur le contact alimentaire	52
<b>UNE PRÉSENCE DANS LES INSTANCES DE NORMALISATION POUR DÉFENDRE LES POSITIONS FRANÇAISES EN EUROPE ET DANS LE MONDE</b>	<b>53</b>

# LA FIPEC EN MUTATION : REFLET DES AVANCÉES DE SES INDUSTRIES

14

## Contexte & Problématique

Les industries des peintures, des colles, encres, couleurs et résines font face à d'importants défis dans un environnement économique et politique en constante évolution. Parmi ces défis, on retrouve les pénuries d'approvisionnement et les difficultés à attirer les talents. Dans ce contexte, le rôle de la fédération des Industries Peintures, Encres, Couleurs, Colles et adhésifs, Résines (Fipec) apparaît crucial. En effet, elle constitue un point de rencontre essentiel pour un ensemble d'acteurs évoluant dans une filière en constante évolution et portée par l'innovation.

## « Enjeux pour les adhérents de la fédération

La Fipec doit représenter des industries dans leur diversité autour d'enjeux communs, comme ceux de la souveraineté et de la transition écologique, tout en se tournant résolument vers l'avenir. Dans ce contexte, la création d'une plateforme de marque signe le début d'un engagement renouvelé. Pour les adhérents de la Fipec, cette évolution de l'image de la fédération revêt une importance capitale. En effet, l'identité graphique et les outils de communication mis en œuvre sont les premiers éléments de représentation extérieure, ils appuient la reconnaissance de la fédération en tant qu'acteur majeur de la filière.



## MESURES PRISES POUR ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS

Face à ces enjeux, la Commission Communication de la Fipec et son président Guillaume Clément, ont entrepris une démarche ambitieuse de refonte de notre identité graphique et de nos outils de communication. La création d'une nouvelle plateforme de marque, incarnée par un logo innovant et dynamique, a été le point de départ de cette transformation. Associé à une signature évocatrice « Transformer - Protéger - Embellir », ce nouveau logo véhicule les valeurs et les missions essentielles de la Fipec.

En parallèle, Aglantine Parjadis de Larivière et Elodie Libaud ont déployé une série d'outils de communication innovants, en harmonie avec la nouvelle image. Outre la

plateforme numérique « Le 42 », les formats de newsletters ont été revus pour devenir dynamiques et modernes. Désormais, ils intègrent notre nouvelle identité visuelle et renvoient directement vers « Le 42 », centralisant ainsi l'information pour nos adhérents.

Les podcasts, initialement prévus comme supports audio de la «news DG», ont évolué pour proposer des interviews de personnalités et d'experts. Cette diversification du contenu se poursuivra en 2024 avec le développement de lignes éditoriales.

Le journal de la fédération, **L'Essentiel**, a également bénéficié d'une importante mise à jour graphique pour refléter la nouvelle identité de la Fipec et offrir une nouvelle expérience de lecture.







Enfin, l'équipe a développé des formats de **webinaires**, principalement axés sur des sujets techniques, répondant ainsi à la demande croissante d'informations de la part de nos adhérents face à l'intense actualité réglementaire.

Grâce à ces outils, la Fipec renforce le lien avec ses adhérents en facilitant l'accès à l'information et en favorisant les échanges au sein de la communauté professionnelle.



15

## LA NOUVELLE IMAGE DE LA FIPEC DÉCRYPTÉE

Cette nouvelle identité graphique marque une étape importante de l'évolution de la Fipec. Ce logo moderne est le fruit d'un travail approfondi autour de la plateforme de marque de la fédération, qui a souhaité se positionner sur un engagement fort, celui d'améliorer notre quotidien. En résulte une signature, indissociable de notre logo : > Transformer > Protéger > Embellir.

### DES COULEURS QUI PORTENT NOS CONVICTIONS

Notre nouveau logo a été pensé pour refléter notre positionnement en tant qu'acteur incontournable de la chimie de formulation. Les couleurs choisies jouent un rôle crucial dans la représentation de nos convictions et de notre engagement envers l'environnement, l'innovation et la durabilité :

- **LE VERT** symbolise notre engagement **environnemental**, notamment notre contribution à la durabilité. Il évoque notre volonté de promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement.
- **LE VIOLET** représente la **transformation et l'innovation**, des éléments clés de notre secteur. Il souligne notre capacité à nous adapter aux évolutions technologiques et à stimuler la créativité dans nos métiers.



### Un logo fédérateur qui incarne la diversité de nos secteurs

Le nouveau logo de la Fipec se compose de formes modulaires qui rappellent la chimie de formulation que nos syndicats représentent. Ces formes organiques bougent et sont travaillées avec des effets de textures pour illustrer la variété des produits que nous représentons : peintures, enduits, vernis, encres d'imprimerie, couleurs pour l'art, le loisir et l'enseignement, colles, adhésifs, mastics, résines, etc.

Ce système modulaire met en avant la cohésion de la Fipec tout en permettant de s'adapter à l'évolution des syndicats membres.



### Un logo qui ancre la fédération sur son territoire

Le nouveau logo de la Fipec symbolise notre rôle de porte-parole et d'interlocuteur privilégié au niveau national et européen. Il représente notre capacité à travailler en étroite collaboration avec les institutionnels, les filières professionnelles, les partenaires sociaux et les autres organisations. Les formes organiques combinées évoquent la forme de la France, soulignant ainsi notre ancrage territorial.



La fédération permet à des entrepreneurs d'appréhender ce qui relève du collectif de la profession et de travailler en filière. Réunis autour de valeurs communes : la convivialité, l'innovation et le savoir-faire, les adhérents peuvent répondre ensemble, aux nouvelles exigences environnementales, économiques, sociales, sanitaires et de sécurité.





## UN RÉSEAU SOCIAL PENSÉ POUR NOS ADHÉRENTS



Le tout nouvel extranet de la Fipec, nommé « Le 42 », représente une avancée majeure dans l'accessibilité à l'information pour nos adhérents. Conçu pour simplifier l'accès aux ressources en temps réel, cet outil offre une personnalisation des contenus en fonction des syndicats et des groupes de travail. Les fonctionnalités clés incluent la consultation d'un calendrier complet des événements et des commissions de la Fipec, avec la possibilité de s'y inscrire directement. L'intégration au calendrier Outlook, facilite la gestion des inscriptions avec des liens directs vers les réunions Teams. De plus, les adhérents peuvent facilement exprimer leur intérêt pour rejoindre des commissions spécifiques et participer activement aux échanges de la communauté professionnelle. Le « 42 » est donc bien plus qu'un simple outil d'information, il est le pilier central pour l'engagement et la collaboration au sein de la Fipec. En outre, cet outil facilite l'accès à la veille technique et réglementaire, centralisant ainsi toutes les informations essentielles pour les professionnels de l'industrie.

## DES PODCASTS AMENÉS À SE MULTIPLIER

Le Podcast Fipec offre une plateforme unique pour explorer des sujets d'actualité. Dans une récente édition, Virginie Raisson-Victor, Géopolitologue et Présidente du GIEC des Pays de la Loire, partage des idées inspirantes sur la nécessité d'une transformation profonde et rapide des modèles de production, consommation et gouvernance. Mettant en avant des concepts tels que l'intelligence collective, la co-construction et la gouvernance territoriale, elle souligne l'importance de s'appuyer sur la science pour orienter les décisions. Retrouvez l'ensemble de nos podcasts Fipec sur notre chaîne Soundcloud et sur Le « 42 » !



17



## LA JOURNÉE FIPEC 2023

Le 8 juin 2023, la Fipec organisait sa journée annuelle sur le thème « *Organiser l'imprévisible : des industriels engagés* ». Cet événement a réuni les industriels des cinq professions de la fédération et leurs partenaires, au cours d'une journée dédiée à l'évolution du monde industriel et de son organisation, face aux bouleversements économiques et sociétaux.

Près de 200 participants se sont retrouvés pour échanger et débattre des changements de modèles et de l'incertitude résultant de ces transformations.

À cette occasion, l'Assemblée générale de la Fipec a élu à l'unanimité son nouveau Président-adjoint, **Romain Cléret**, Directeur de produit Emballage flexible EMEA chez Sun Chemicals. Romain Cléret préside, par ailleurs, l'AFEI depuis 2021, le syndicat professionnel représentant les fabricants d'encre d'imprimerie.



**Axel de Lavernhe**, Président du SNFORES s'est exprimé devant l'Assemblée générale de la Fipec pour présenter la candidature de son syndicat. Elle a été acceptée à l'unanimité et lui a permis de rejoindre la Fipec.



Le SNFORES réunit les principaux fabricants de résines synthétiques en France, formulateurs comme concepteurs de systèmes. Ils conçoivent et commercialisent des produits techniques, coulés sur site dans le domaine du bâtiment et du génie civil.

Nos participants ont pu suivre une intervention très inspirante de **Nicolas Beytout**, fondateur et président du journal *L'Opinion* sur l'environnement politique propice au croisement entre la réalité industrielle et le monde politique. Pour cela, Nicolas Beytout a pu retracer les grandes lignes des dynamiques politiques en cours au sein du Gouvernement et auprès du Président de la République.



La matinée s'est terminée sur une table ronde animée par le journaliste **Thierry Guerrier** sur le thème : « *Organiser l'imprévisible : le monde industriel doit-il changer sa manière de produire ?* ». Nos invités ont notamment rappelé l'importance de prendre en compte tout ou la totalité des filières d'approvisionnement en fonction des secteurs et, pour les pouvoirs publics, de continuer à travailler en bonne intelligence avec l'industrie.

### La journée achevée par deux ateliers thématiques :

- Le premier, animé par le cabinet Utopies, proposait d'accompagner les adhérents souhaitant développer une politique RSE conciliant obligations réglementaires et démarches volontaires.







- Au même moment, **Gilles Vermot Desroches**, président de la Commission jeunesse du Medef et membre du CESE, le cabinet Factorhy et l'ancienne DRH de LIDL, **Anne Broche** donnaient des clés pour faire de la marque employeur, un levier de recrutement.



19



# UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DÉFAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

20

## Contexte & Problématique

2023, s'est, pour nos industriels, traduite par un prolongement de l'année précédente, avec les conséquences fortes de la crise énergétique, du conflit en Ukraine et des distorsions de concurrence internationales.

Les effets des multiples chocs qui ont déstabilisé l'activité en 2022 se sont poursuivis l'année suivante, dont la hausse des prix des intrants et ceux de l'énergie. Des facteurs conjoncturels (ralentissement du cycle économique (+0,9 % de croissance, après +2,5 % en 2022 et +6,4 % en 2021) et contraction de la demande) comme exceptionnels avec le déclenchement en octobre du conflit au Moyen-Orient ont participé à l'exacerbation des tensions géopolitiques et inflationnistes. Cette situation a alimenté les craintes de récession en Europe et en France.

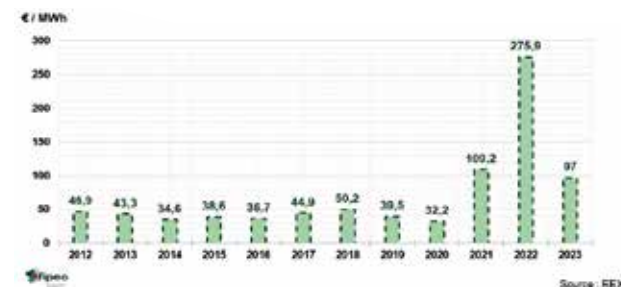
Subissant la politique monétaire défavorable de la Banque centrale européenne, souhaitant maintenir un niveau de taux d'intérêt élevé, les entreprises et les ménages ont vu leurs capacités de financement fortement limitées. L'accès au crédit a ainsi fortement diminué, pénalisant le secteur de la construction et générant des difficultés de trésorerie. Cette réponse du gendarme bancaire européen a lourdement pesé sur la capacité des professionnels

de la construction et de l'industrie, à garantir leur accès au crédit et au remboursement des emprunts (intensification des difficultés de trésorerie).

Dans ce contexte international en tension, les gains à l'échange se sont appréciés en 2023 sans permettre de combler un solde commercial toujours déficitaire de près de 100 milliards d'euros, avec une détérioration de la balance commerciale touchant les secteurs couverts par la Fipec atteignant les 87 millions d'euros. Ces résultats doivent, toutefois, être analysés au regard des exportations croissantes d'encres, peintures et colles vers les grandes économies d'Europe et du monde (Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni, Etats-Unis et Chine).

Afin de soutenir l'activité et la consommation des ménages, l'État a poursuivi les efforts entrepris à l'époque du Covid avec l'instauration du plan de relance. Outre ces mesures d'exception, le Gouvernement a souhaité maintenir les dispositifs d'aide et d'accompagnement des entreprises face à la crise énergétique. Ces dispositifs leurs ont permis de faire face aux difficultés liées à leurs engagements contractuels avec les opérateurs énergétiques nationaux, notamment avec la prolongation du bouclier tarifaire, du guichet unique simplifié (gaz et électricité), ou encore de l'amortisseur électricité pour les PMI et PME.

Evolution du prix de l'électricité sur le marché de gros en France (J+1) en euros courants



Au niveau européen, en réponse à l'urgence de la situation de crise énergétique, la Commission européenne a entamé une réforme profonde du marché intérieur de l'énergie. Le nouveau marché envisagé reposera d'abord sur une tarification à long terme et sur un système de redistribution des profits, une fois certains seuils de facturation dépassés. Ces mesures de protection contre la volatilité des prix font par ailleurs écho à la volonté de la Commission européenne et des pays membres de préserver la compétitivité de l'industrie européenne, au travers de la mise en place en 2023 d'un mécanisme d'ajustement carbone aux frontières de l'Union (MACF), prévoyant de facturer aux importateurs le coût de l'empreinte carbone d'un produit étranger ou de l'ouverture de procédures antidumping contre des substances ou produits susceptibles de subir des distorsions de concurrence, à l'instar du  $TiO_2$ .

Evolution des prix du  $TiO_2$  et des principales résines utilisées par la profession (base 100 en 2015)





## « Enjeux pour les adhérents de la fédération

Ce contexte a entraîné une baisse des ventes plus ou moins importantes selon les secteurs.

L'activité des industries des peintures, lasures, enduits et vernis a été contrariée en 2023 avec une faible croissance du marché des produits anticorrosion – comprenant l'industrie navale – (+4,8 % en valeur), un climat des affaires modéré dans l'aéronautique et l'automobile malgré une hausse des immatriculations de 15 % et des commandes en progression chez les constructeurs d'avions, et une activité dans la construction en berne (-22 % de mises en chantiers en 2023). En effet, la crise du marché neuf, s'est traduite par un repli des ventes pour les produits du bâtiment (- 2,5 % en valeur). Par ailleurs, avec des conditions d'accès à la propriété durcies et un pouvoir d'achat contraint, les ventes à destination du grand public ont poursuivi leur ralentissement en 2023 (-1,8 % en valeur), après un cycle de rénovation dynamique en 2020, (effet confinement traduit par un intérêt exceptionnel pour les travaux de bricolages).

Les ventes de colles, mastics et adhésifs ont également subi la mauvaise conjoncture immobilière (-12,4 % de croissance des ventes en volume) et la hausse du coût des matières premières ; ce marché, très dépendant de l'Allemagne résiste néanmoins. Toutefois, le développement de solutions et gammes à forte valeur ajoutée ou innovantes assure une progression en valeur de 1,7 %, avec un effet prix toujours positif.

Accusant une perte de près de 7 % en valeur et 9 % en volume, la branche des encres et vernis d'imprimerie (pour l'emballage et la publication) demeure marquée par la chute des ventes des médias papier (-4,6 % par rapport à 2022) et par une réglementation plus intense, imposant notamment aux grandes enseignes la diminution de leur production d'imprimés publicitaires en papier/carton (expérimentation dispositif « Oui Pub » de la loi Climat et résilience).

En souffrance en 2022 et après un attrait certain pendant les périodes des confinements, les ventes de couleurs fines et produits pour l'art, l'enseignement et les loisirs créatifs ont diminué, malgré une légère croissance de 0,9 % en valeur en 2023.





## MESURES PRISES POUR **ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS**

S'appuyant sur des capacités d'analyse et de veille économiques renforcées en 2023, avec un observatoire des matières premières et un observatoire du marché de la rénovation professionnelle du bâtiment renouvelés, la Fipec, notamment avec Rémi Da Costa, a rempli sa fonction de baromètre d'activité au service de ses adhérents.

Dans cette même logique, la Commission des acheteurs de la Fipec, présidée par Gonzague Catry de Theolaur, a proposé des informations favorisant une plus juste mesure des évolutions des prix de plusieurs matières premières et emballages, grâce notamment à sa mercuriale trimestrielle. Ces informations sont utiles pour identifier les fragilités au niveau des chaînes d'approvisionnement de la filière, en Europe comme dans le reste du monde.

En outre, par l'intermédiaire de ses ressources documentaires, telles que les newsletters ou les flashes informatifs, la Fipec a partagé un éclairage régulier auprès des dirigeants d'entreprises de la filière sur les grands enjeux réglementaires, dont l'obligation de recours à la facturation électronique dès 2026. Un webinaire dédié a été organisé par la Fipec et son partenaire Codinf le 23 mai pour présenter les enjeux de la facturation électronique et répondre aux questions des adhérents.



## LA CONFÉRENCE SUR LE PLAN CLIMAT ET LE FINANCEMENT DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour accompagner la transformation écologique et énergétique de ses adhérents, la Fipec a participé à l'organisation d'une conférence dédiée le 10 mai 2023 à Paris, en présence de plusieurs fédérations industrielles, et avec le soutien de Bpifrance et de l'Ademe.

Cet événement, intitulé : « *Mettre en transition mon entreprise : quels leviers d'actions possibles et comment les financer ?* », a permis aux adhérents de découvrir les dispositifs phares d'aide au financement prévus dans le cadre du Plan Climat, déployé en 2020 par Bpifrance et la Banque des territoires. Ce plan vise à accompagner les dirigeants d'entreprises sur trois grands enjeux : la transition des entreprises, le soutien à l'émergence de technologies dites « vertes » et la simplification des financements en faveur des investissements dans les énergies renouvelables et décarbonées (ENR).



## LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, UNE JOURNÉE DÉDIÉE AUX ADHÉRENTS LE 12 JANVIER 2023

Le 12 janvier, la Fipec organisait une journée thématique sur les dispositifs de soutien sur lesquels ses adhérents pouvaient s'appuyer. Un panorama complet a été présenté par les intervenants.

Romain Bonenfant, Chef du service de l'industrie de la Direction Générale des Entreprises (DGE) a ouvert, aux côtés de Jacques Menicucci, l'événement en encourageant les participants à exploiter les aides mises à leurs dispositions. Jacques Menicucci a rappelé l'objectif : repartir avec une idée claire des dispositifs existants et de leurs cadres d'application.



23



Olivier Stemler, Directeur de projets “Chimie, Eau, Biotechnologies” au Service de l’Industrie de la Direction Générale des Entreprises (DGE) et Valentin Dillies, Chef de projet France 2030 du Service de la compétitivité, de l’innovation et du développement des entreprises DGE ont synthétisé les dispositifs mis en place par l’État pour l’industrie.

Mathieu Brandibat, Coordinateur national des stratégies d’accélération « Recyclabilité » et « Biosourcés » du Secrétariat Général pour l’Investissement, Services de la Première ministre et Gary Norden, Chef de projet du Service de l’Industrie de la DGE se sont concentrés sur France 2030 et les aides dédiées au développement de la filière biosourcée.

Enfin, Michel Daigney, Responsable chimie-environnement à BPIFrance, s’est attaché à présenter l’éventail des dispositifs proposés par sa structure, notamment en faveur de la transition écologique et de l’innovation.

Les adhérents ont partagé le caractère souvent inadapté des aides existantes à leur spécificités. Les différents intervenants ont apporté des réponses et proposé des compléments en direct auprès des entreprises concernées.

Les intervenants ont insisté sur le fait que l’ensemble des dispositifs existants avaient été conçus en vue de favoriser les démarches de transition écologique. Leur attribution reste conditionnée à la pertinence de la stratégie déployée par l’entreprise pour atteindre ces objectifs.

## LA PROCEDURE ANTI-DUMPING TiO<sub>2</sub>

Une plainte a été déposée le 29 septembre 2023 auprès de la Commission européenne par une coalition de producteurs européens afin de dénoncer des pratiques commerciales, considérées comme déloyales, qui seraient exercées par les producteurs-exportateurs chinois de dioxyde de titane (TiO<sub>2</sub>). Le 13 novembre, la Commission a officiellement ouvert une procédure antidumping afin d'examiner le caractère déloyal de ces importations sur le marché de l'Union européenne et si elles causaient un préjudice à l'industrie de l'Union européenne. La Fipec est partie prenante au dossier pour rappeler l'insuffisance de la disponibilité européenne et la nécessité de sécuriser ses approvisionnements.

## LE PETIT-DÉJEUNER DE PRESSE DU 22 MARS

Pour la première fois, la Fipec a organisé un petit-déjeuner de presse afin de présenter les résultats économiques 2022 et les perspectives 2023. Conjoncture économique, enjeux sectoriels, points d'attention marchés et réglementation de nos filières, tous ces éléments ont été présentés aux journalistes. De nombreux articles s'en sont suivis dans ces supports : *BATIACTU*, *L'Usine nouvelle*, *Batiweb.com*, *Les Échos études*, *les Échos caractère*, *Le Magazine des professionnels de l'imprimé*, *Decision-achats.fr*.

25





# DÉBLOQUER LES NÉGOCIATIONS AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX DANS LE SECTEUR DE LA CHIMIE

26

## Contexte & Problématique

L'année 2023 a été marquée par une impasse dans les discussions entre partenaires sociaux, notamment entre représentants patronaux (Fipéc, France Chimie et FEBEA) d'une part et syndicats de salariés (FO, CGT, CFECGC, et CFDT) d'autre part. Au cœur de cette tension se trouvait un désaccord crucial concernant l'augmentation des salaires des minima sociaux conventionnels. La représentation proposait, conformément au cadre légal, d'augmenter les grilles salariales afin de les mettre au niveau du SMIC, les syndicats de salariés exigeaient quant à eux une revalorisation plus conséquente, destinée à revaloriser le pouvoir d'achat des salariés de la branche.

Si la partie patronale était prête à examiner ces revendications, une telle hausse ne pouvait que s'accompagner de contreparties structurelles, à savoir la révision de la classification des emplois datant de 1976 et surtout, la réforme de la structure salariale, basée sur une valeur de point qui, en période de forte inflation et de revalorisation concomitante du SMIC, accentue les tensions et les pressions financières sur nos entreprises adhérentes déjà éprouvées par le contexte économique.

## « Enjeux pour les adhérents de la fédération

Pour les adhérents de notre fédération, ces tensions représentaient une menace directe pour leur stabilité économique et sociale. En effet, l'absence d'un cadre social clair et négocié mettait en péril la capacité des entreprises à maintenir des conditions de travail justes et équitables pour leurs employés. Les risques encourus allaient de la perte de certains avantages sociaux à une instabilité financière préjudiciable à long terme. De plus, l'absence de dialogue entre les différentes parties aggravait les tensions et risquait de compromettre la cohésion sociale au sein du secteur de la Chimie.

## MESURES PRISES POUR ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS

Face à cette situation critique, la Fipéc, avec Lionel Patel, a pris des mesures pour soutenir ses adhérents et promouvoir un dialogue constructif entre les partenaires sociaux. En collaboration avec France Chimie et la FEBEA, un groupe de travail a été formé dans le but de travailler sur un projet de nouvelle structure salariale à partir de la grille des rémunérations de la branche Chimie. Cette démarche visait également à moderniser le système de classification en intégrant de nouveaux critères pertinents, tout en garantissant l'adaptabilité aux métiers et aux besoins actuels des entreprises du secteur.

Parallèlement, des efforts ont été déployés pour relancer les négociations au sein d'une commission mixte paritaire, sous la présidence d'un représentant de l'État (Direction Générale du Travail). Cette initiative a permis de débloquer les discussions et de parvenir à la signature de trois accords significatifs début 2024. Ces accords portent notamment sur la modification du régime conventionnel des frais de santé, la structuration du dialogue social et l'indemnisation des salariés en activité partielle. Les négociations sur la réforme de la structure salariale ont également été relancées. Ces avancées concrètes témoignent de l'engagement de la fédération à protéger les intérêts de ses adhérents et à promouvoir un environnement de travail juste et équilibré dans le secteur de la chimie.

GRILLE DE SALAIRES DE LA CONVENTION DE LA CHIMIE			
Coefficient	Formule et calcul (1)	Complément de saisie	Total (2)
130	1 137,00	601,60	1 928,10
140	1 225,00	615,80	1 943,80
150	1 312,50	560,00	1 878,50
160	1 400,00	473,20	1 873,20
170	1 501,25	364,00	1 865,25
180	1 602,50	254,80	1 847,30
200	1 799,75	145,60	1 943,30
220	1 996,75		1 996,75
230	2 096,25		2 096,25
250	2 197,50		2 197,50
270	2 400,25		2 400,25
300	2 625,00		2 625,00



## LES ACCORDS SIGNÉS DÉBUT 2024

- ▶ Avenant n° 2 à l'accord de branche du 17 novembre 2022 portant modification du régime conventionnel des frais de santé dans les industries chimiques mis en place par accord du 14 mars 2014, signé le 24 janvier 2024
- ▶ Avenant n° 2 à l'accord relatif à la structuration du dialogue social et portant mise en place de la commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI), signé le 24 janvier 2024
- ▶ Accord relatif à l'indemnisation des salariés placés en activité partielle, signé le 7 mars 2024

## LES INTERVENTIONS DE LA COMMISSION SOCIALE

La commission sociale de la Fipec a été dynamique, Imane Jaadouni a veillé à ce que nos adhérents assistent à des présentations instructives sur des sujets d'intérêt pour notre profession :

### ▶ Actualité législative et jurisprudentielle

Le cabinet d'avocats FACTORHY, représenté par Maîtres Grégory Chastagnol et Morgane Valentin, a apporté un éclairage précieux sur les dernières évolutions légales et jurisprudentielles ayant une incidence sur notre secteur. Leur présentation approfondie a permis aux membres de la commission de mieux appréhender les enjeux juridiques actuels et à venir.

### ▶ Épargne salariale & partage de la valeur

EPSENS a présenté le projet de loi sur le partage de la valeur et les différentes options disponibles en matière d'épargne salariale. Leur intervention a ouvert des perspectives nouvelles sur la manière de récompenser et de fidéliser les collaborateurs tout en stimulant la croissance de nos entreprises.

### ▶ Formation aux gestes qui sauvent

La société PHOSPHORESCENCE a introduit le Push4Life, un dispositif pédagogique innovant visant à enseigner la technique du massage cardiaque. Cette présentation a suscité un vif intérêt, soulignant notre engagement envers la sécurité et le bien-être de nos employés en les formant aux gestes qui peuvent sauver des vies.

### ▶ Santé mentale des collaborateurs

TEALE a présenté un outil novateur axé sur la santé mentale des collaborateurs. En offrant des solutions pour mieux comprendre et soutenir les employés face au stress quotidien, leur intervention illustre notre engagement à créer un environnement de travail sain et épanouissant pour tous. De plus, leur approche basée sur les données permet aux équipes RH de piloter efficacement leur politique de bien-être tout au long de l'année.

27

# ATTIRER LES TALENTS VERS NOS INDUSTRIES

## Contexte & Problématique

Face à un marché du travail en constante évolution et à des enjeux croissants en matière de recrutement, la Fipec a entrepris une série d'actions visant à promouvoir et à valoriser les métiers de la chimie de formulation.

## « Enjeux pour les adhérents de la fédération

Ces actions répondent à la nécessité de susciter l'intérêt des nouvelles générations pour les métiers de l'industrie, de combler les besoins en compétences spécifiques, et de renforcer l'image et l'attrait de ces métiers auprès du grand public et des jeunes en recherche d'orientation professionnelle.



## MESURES PRISES POUR ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS

Parmi les initiatives mises en place, on compte la représentation de la filière lors d'événements dédiés comme **Les Assises de l'Emploi** de la Fipec, les *Worldskills Talent*, la création d'outils interactifs tels que la Carte de France des Formations pour faciliter l'accès à l'information sur les métiers de l'industrie peinture, ou encore la participation à des salons et des événements dédiés à l'apprentissage et à l'alternance comme **le Village de la Chimie**. Des partenariats avec des établissements de formation et des organismes spécialisés ont également été initiés pour renforcer les liens entre l'industrie et l'éducation, et pour accompagner les adhérents dans leurs besoins en recrutement et en formation. Les actions entreprises par la Fipec, soutenues par des partenariats stratégiques et des outils innovants, reflètent son engagement à promouvoir les métiers de l'industrie, à faciliter l'accès à l'information et à créer des opportunités de carrière dans un secteur en constante évolution.



Jean-Luc Fugit  
Député du Rhône

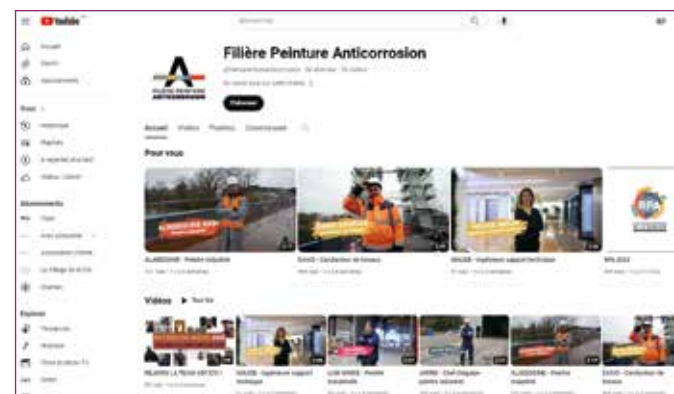
Dinah Chaouat  
(Cromology)

Cedrick Baudet  
(PPG)

## UN PLAN D'ACTION POUR L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DANS LA PEINTURE ANTICORROSION

La filière peinture anticorrosion a lancé plusieurs actions dans le cadre de son plan visant à attirer plus de professionnels vers ses métiers et soutenir la formation tout au long de la vie. En avril, elle a ouvert un **site dédié aux métiers du secteur**. Parallèlement, une campagne de communication a été lancée sur les réseaux sociaux TikTok et YouTube, afin de promouvoir les métiers de la peinture anticorrosion auprès d'un public plus large.

Pour accompagner les connaissances des salariés actuels, des fiches techniques sont fournies, assurant une mise à jour régulière d'informations essentielles dans le domaine de la peinture anticorrosion.



## LES ACTIONS

### Participation aux Worldskills Talent

La 47<sup>e</sup> édition de la Compétition nationale des métiers s'est tenue à Lyon du 14 au 16 septembre. Actions 3PF, association de promotion des métiers de la filière Finition, a soutenu la compétition WorldSkills en rejoignant un projet innovant initié par l'UPMF FFB pour valoriser les métiers de peintre-décorateur et de solier. Le Sipev et l'Aficam ont soutenu financièrement l'organisation de *master class* pour aider les finalistes régionaux à se perfectionner avant les finales nationales.



### Village de la Chimie

Lors du Village de la Chimie, la Fipec a organisé un stand interactif. Les sociétés Allios, AkzoNobel, Beissier, Blanchon, Cromology, les Encres Dubuit, PPG, Stikoïa et Sto ont répondu à l'appel pour mettre en avant les métiers de la filière. Un stand de 16 m<sup>2</sup> offrait aux visiteurs une expérience immersive à travers diverses expérimentations et démonstrations : un parcours découverte interactif pour mieux comprendre notre filière et sa spécialité de chimie de formulation, 6 expérimentations (« Les pigments froids, comment ça fonctionne ? » avec Allios, « Le système colorimétrique » avec Cromology, « Les peintures et enduits superhydrophobes » et « Comment rendre souples des briquettes en terre cuite » avec Sto, un atelier ludique, animé par Stikoïa, a permis de révéler la colle sous un nouveau jour). Une exposition d'objets, peints, imprimés et/ou collés, a favorisé une

prise de conscience sur l'omniprésence des produits de formulation dans notre quotidien. Avec nos lunettes 3D, les visiteurs ont plongé dans l'univers virtuel d'une usine de peinture pour y découvrir le labo R&D, les chaînes de production et la logistique. Enfin, un espace job dating a permis aux candidats de passer des entretiens et de déposer leur CV, disponibles sur notre Bourse à l'emploi. Les participants ont pu découvrir la chimie de formulation et ses applications dans la vie quotidienne, renforçant ainsi la sensibilisation du public à l'importance de cette industrie. Jacques Menicucci, Président de la Fipec, souligne l'importance de ces initiatives : « Nous voulons montrer à quel point nos secteurs sont technologiques, innovants et diversifiés, et comment ils peuvent offrir des perspectives de carrière passionnantes. » Jean-Luc Fugit, Député du Rhône, a lancé un appel en direction de la jeunesse, en expliquant que « la chimie offre diverses possibilités et que nos métiers peuvent aussi améliorer le monde de demain ».



### Salons étudiants

La Fipec, invitée sur le stand de l'Opco 2i, a participé à plusieurs salons étudiants tel que celui de l'Apprentissage, l'Alternance et des Métiers avec PPG et Cromology. Ces événements offrent une occasion de promouvoir les métiers de l'industrie, de présenter des offres d'emploi et de sensibiliser les jeunes aux opportunités de carrière dans ce secteur en constante évolution. Le calendrier des salons auxquels l'Opco 2i nous convie est régulièrement mis à jour sur l'extranet de la Fipec : « Le 42 ».







### Semaine de l'industrie

La participation active de la Fipec à la Semaine de l'Industrie 2023 a permis de mettre en lumière les métiers de l'industrie du revêtement. Organisée par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique sur le thème « Avec l'industrie, fabrique ton avenir », cette semaine a rassemblé plus de 5500 événements visant à faire découvrir la diversité des métiers et les opportunités de carrière dans ce secteur dynamique.

Les adhérents de la Fipec ont activement contribué en ouvrant leurs portes aux visiteurs et en intervenant dans les écoles et les collèges pour sensibiliser les jeunes aux métiers de l'industrie. Point d'orgue de cet événement, la Fipec a été invitée sur le stand de **l'Opco 2i dans l'espace des congrès du ministère de l'Économie**, où elle a présenté des films 3D sur les métiers de l'industrie des peintures, suscitant l'intérêt et l'enthousiasme des visiteurs. Cette participation, tant institutionnelle que pédagogique, a permis de valoriser l'industrie du revêtement tout en offrant aux jeunes une perspective enrichissante sur les métiers de ce secteur.



### Rencontres de la Décoration

Lors des Rencontres de la Décoration du 21 septembre, organisées par la FND (Fédération Nationale de la Décoration), Guillaume Frémaux, Président du Sipev, a rappelé la fonction majeure des professionnels de la peinture dans l'univers passionnant et inspirant de la décoration.

Invité à la table ronde « *Engager nos collaborateurs au cours de l'action* », animée par Stéphane Thébaut, aux côtés de Baptiste Le Sech, PDG de Great Place to Work France, Marjorie Poeydomenge Rafécas et Férial Furon, autrices de *La Revanche du cerveau droit*, le Président du Sipev a souligné à quel point « *la peinture était source d'emplois sur toute sa chaîne de valeurs, du fabricant à l'utilisateur* ». Les entreprises sont à la recherche de profils d'ingénieurs et de techniciens, mais aussi d'ouvriers qualifiés dans les usines et de logisticiens. En aval, des postes sont à pourvoir au niveau de l'application des produits et dans les fonctions supports. Pour Guillaume Frémaux : « *C'est enthousiasmant d'embellir, de décorer et d'améliorer le cadre de vie. Les gens qui pratiquent nos métiers les aiment, y compris d'ailleurs dans les niveaux les moins qualifiés dans nos industries. Ils ont envie d'y rester et puis il y a des perspectives d'évolutions internes et transverses.* » En effet, la transversalité est très présente dans les métiers de l'industrie peinture : « *un applicateur avec une bonne connaissance produits pourra devenir technico-commercial* ».

C'est une filière qui contribue à l'évolution, notamment en améliorant l'habitat et le bien-être de la population. Elle apporte aussi sa touche à la transition environnementale, mais « *elle a besoin de la nouvelle génération pour que celle-ci apporte sa créativité* », a conclu Guillaume Frémaux.



## LES OUTILS CRÉÉS

### Carte de France des Formations

Cette ressource interactive, disponible sur le site Génération Industrie Peinture, facilite la recherche de formations dans le domaine de la peinture en fonction de la localisation géographique et des préférences professionnelles des utilisateurs.



Accédez au site  
Génération Industrie peinture !

### Panorama thématique

Chaque année, nous proposons un nouveau thème pour découvrir le monde des revêtements. Cette fois-ci nous avons choisi : « Protéger durablement le bois extérieur ». Rendez-vous sur le site Génération Industrie Peinture (GIP).



**GÉNÉRATION  
INDUSTRIE  
PEINTURE**



### Série de vidéos sur le métier de technico-commercial

La Fipec a produit une série de vidéos mettant en lumière le métier de technico-commercial dans différents secteurs de l'industrie de la peinture. Que fait un technico-commercial? Quelles sont ses compétences? Ses missions sont-elles les mêmes dans chaque secteur? Découvrez le métier de technico-commercial dans la peinture dans 3 univers différents, à travers la nouvelle série vidéo du GIP, qui suit la rencontre d'un étudiant avec des professionnels.

**Épisode 1 :** Le métier de technico-commercial dans la décoration  
(avec Blanchon)

**Épisode 2 :** Le métier de technico-commercial en réparation-carrosserie  
(avec BASF)

**Épisode 3 :** Le métier de technico-commercial dans le bâtiment  
(avec Cromology)

Les vidéos sont à retrouver sur le site du GIP, la **chaîne YouTube de la Fipec**, LinkedIn et Instagram. Cette initiative vise à attirer les candidats vers ces métiers en présentant les opportunités de carrière qu'ils offrent.



## NOS PARTENARIATS AU SERVICE DE L'EMPLOI

### École Technique Supérieure du Laboratoire (ETSL)

La Fipec s'est rapprochée de l'ETSL pour faire connaître à ses adhérents les dispositifs de réorientation vers les filières scientifiques mis en place par l'école. Cette collaboration vise également à faciliter l'accès des étudiants à des formations en alternance dans le domaine de la chimie de formulation.

### France Travail

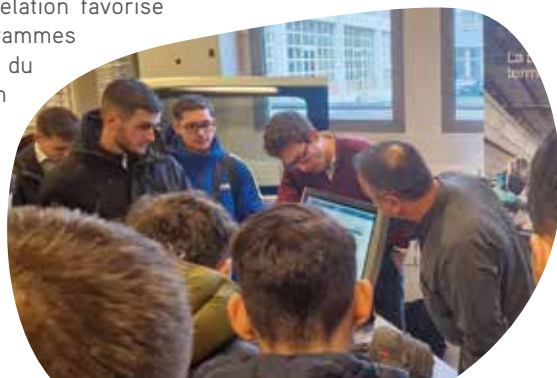
Un partenariat a été développé avec France Travail dans le but d'accompagner les adhérents de la Fipec dans leur recherche de salariés qualifiés. Cette collaboration permet de mettre en relation les entreprises avec des conseillers régionaux et de participer à des jobs datings pour trouver des candidats adaptés à leurs besoins.

### AFI24 (Centre de Formation d'Apprentis)

La Fipec s'est rapprochée du CFA AFI24 pour faciliter l'accès des entreprises à des candidats en recherche de contrats en alternance dans le domaine de la chimie de formulation. Cette démarche renforce les liens entre l'industrie et le monde de l'éducation, favorisant ainsi l'employabilité des jeunes dans ce secteur spécialisé.

### ITECH

La collaboration avec l'ITECH permet d'établir des synergies entre l'industrie et l'enseignement supérieur dans le domaine de la formulation chimique. Cette relation favorise le développement de programmes éducatifs adaptés aux besoins du marché et facilite l'insertion professionnelle des diplômés.



### ESCOM

Le partenariat avec l'ESCOM permet aux entreprises de participer à la formation des futurs professionnels de la chimie de formulation. Elles peuvent aider à concevoir des programmes éducatifs, proposer des stages aux étudiants et recruter des diplômés prometteurs. Cela les aide à maintenir un flux constant de talents et à rester compétitives grâce à l'innovation.

### GARAC

Le partenariat avec le GARAC se traduit par la création et la présentation de modules éducatifs sur des sujets tels que la colorimétrie dans le domaine de la carrosserie et de la peinture automobile. Ces initiatives visent à sensibiliser les élèves aux aspects techniques et pratiques des métiers de l'industrie de la peinture. Vendredi 3 février, à l'occasion de la Semaine des Services de l'Automobile et de la Mobilité (SSAM), le Groupement carrosserie du Sipev était invité par l'École Nationale des Professions de l'Automobile (GARAC) à rencontrer des élèves en Bac Pro construction des carrosseries et en CAP peintres en carrosserie pour échanger sur les dernières technologies et sur les bons gestes professionnels.

### Campagne « Avec l'Industrie » :

En s'associant à la campagne de communication « Avec l'Industrie » lancée par l'Opco 2I et en intégrant son comité de suivi de la campagne, la Fipec a contribué à promouvoir les métiers de l'industrie, mettant en avant les opportunités et les évolutions dans ce secteur en constante évolution.

## LES ASSISES DE L'EMPLOI DE LA FIPEC

Le jeudi 16 novembre, la Fipec organisait ses **premières Assises de l'Emploi**.

La filière des industries chimiques rencontre actuellement une pénurie de candidatures et talents. Pourtant, elle ne manque pas d'atouts. Quels sont les derniers chiffres de l'emploi dans la chimie ? Quels leviers actionner pour rapprocher le monde de l'entreprise de celui de l'orientation ? Quelles actions prioriser pour répondre aux besoins des fabricants de peinture, colles, encres, couleurs et résines ?

**Jacques Menicucci**, Président de la Fipec, et **Michaël Dufour**, Président de la Commission Formation et Promotion des métiers, ont ouvert l'événement en rappelant le programme de cette matinée et en soulignant les difficultés de recrutement rencontrées par nos industries du secteur de la chimie de formulation.



## PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE ANNUELLE EMPLOI 2023

Lionel Patel, Directeur du Pôle Affaires Juridique et Sociale, a présenté l'étude annuelle Emploi 2023. Il a rappelé aux entreprises qu'il est important de répondre à cette étude, afin d'obtenir des résultats précis. Cette année, 152 sociétés adhérentes aux syndicats de la Fipec ont répondu à cette enquête.

L'étude annuelle Emploi 2023 concernait 4 fédérations de la branche des industries chimiques : France Chimie, la FEBEA, la FNCG et la Fipec ; soit 227 950 salariés, 6 000 établissements et 4 250 entreprises au 31 mai 2023.

### Zoom sur les entreprises représentées par la Fipec

Sur un périmètre stable de près de 150 adhérents et 20 000 emplois (plus de 8 % de l'emploi total de la chimie française), les entreprises de la Fipec témoignent de leur confiance dans l'économie en s'engageant pour la stabilité de l'emploi avec 96 % des embauches en CDI, quand la moyenne nationale ne dépasse pas 72 %. Sur les enjeux de l'inclusion et de la parité, les entreprises adhérentes de la Fipec connaissent un taux de féminisation de 30,2 %. Les salaires annuels moyens, parmi les plus élevés des branches industrielles, démontrent, par ailleurs, l'intérêt d'y travailler. Enfin, la transmission et la formation des jeunes générations constituent également des enjeux clés pour les entreprises qui intègrent l'apprentissage dans leurs politiques de recrutement.

### Ce qu'il faut retenir de l'étude qui réunit les 4 fédérations de la branche des industries chimiques

- Entre juin 2022 et mai 2023 l'emploi dans les industries chimiques est passé de 225 010 à 227 950 salariés, en progression de +1,3 %, moindre que celle observée l'an dernier (+2,0 %) mais supérieure à la croissance de l'industrie dans son ensemble (+1,1 %).
- L'emploi en CDI a notamment progressé dans la branche avec environ 2 000 postes supplémentaires entre mai 2023 et mai 2022. Le recours à l'apprentissage est également en croissance.





- Entre juin 2018 et juin 2023, l'emploi dans les industries chimiques a progressé de 5,7 %, un taux près de deux fois supérieur à ce qui a été observé dans l'ensemble de l'industrie sur la même période (+3,1 %).
- Près de 85000 femmes sont salariées d'une entreprise de la chimie au 31 mai 2023, soit 38,6 % des effectifs.
- L'ancienneté moyenne des salariés s'élève à 12,8 ans.
- Au 31 mai 2023, on comptait 93,8 % de CDI, 2,7 % de CDD, 2,9 % d'apprentis et 0,6 % de contrat pro.
- Les activités techniques telles que la production, la maintenance et la logistique, rassemblent plus de la moitié des effectifs (52 %).
- Il y a plus de femmes dans les fonctions administratives (69 %), les services commerciaux (58 %) et QHSE (55 %), ou encore dans la R&D (52 %). Aussi, la part de femmes accédant à un CDI à leur entrée dans les industries chimiques (52 %) est supérieure à ce qui est constaté dans l'ensemble de l'industrie (46 %).
- Plus d'un tiers des établissements de la branche (35 %) emploie des salariés ayant le statut RQTH.
- Entre juin 2022 et mai 2023, les entreprises des industries chimiques ont consacré près de 200 millions d'euros à des dépenses de formation, soit 1,6 % de leur masse salariale, une hausse de 10 % par rapport à l'an dernier.
- Cette année, les entreprises des industries chimiques ont accueilli 13330 alternants (présents au moins un jour entre juin 2022 et mai 2023), soit une hausse de 12 % par rapport à la période précédente. Cette croissance s'inscrit dans un contexte de renouvellement du dispositif d'aides publiques octroyées aux entreprises afin de faciliter l'embauche d'apprentis et d'un regain d'intérêt pour ce type de contrats depuis 2020. De plus, un alternant sur deux prépare un diplôme de niveau Bac +3 ou Bac +5.
- Les entreprises de la branche des industries chimiques ont recruté 26250 salariés entre juin 2022 et mai 2023 et le nombre de salariés sortants s'élève à 23312 contre 22377 l'an passé. Le taux d'entrée, calculé comme le rapport entre le nombre d'entrées et les effectifs

présents au 31 mai, s'établit à 11,5 % et le taux de sortie, à 10,2 %. Le turnover, moyenne du taux d'entrée et du taux de sortie, est de 10,9 %, un chiffre stable depuis l'an dernier.

- Les salariés en CDI quittent leur entreprise après une collaboration moyenne de 12 ans..
- Le salaire de base moyen perçu par les salariés des industries chimiques s'élève à 3996 €, le salaire médian à 3256 €.

#### **La table ronde : Quels leviers actionner pour rapprocher l'entreprise des professionnels de l'orientation ?**

Animée par Lionel Patel, la table ronde réunissait des adhérents, l'OPCO 2i, France Travail et l'Itech, afin d'échanger et de réfléchir ensemble sur les leviers à actionner pour rapprocher les entreprises des professionnels de l'orientation. Pour introduire la table ronde, la campagne publicitaire de l'OPCO 2i a été montrée à l'assemblée.

35



**Jérôme Marcilloux,**  
Directeur de l'Itech  
Lyon

**Valérie Doyen,**  
Responsable développement RH  
chez Sto France

**Céline Spiguelaire,**  
Responsable du service  
développement économique  
dans les territoires de France  
Travail

**Valérie Lacoste,**  
Responsable Ressources  
Humaines du Groupe Allios

**Stéphanie Lagalle-Baranes,**  
Directrice Générale  
de l'OPCO 2i







## UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION ORIENTÉE VERS LES JEUNES

La Directrice générale de l'OPCO 2i a expliqué que « *cette marque [...], elle appartient à tous ceux qui ont envie de parler, de valoriser l'industrie et de montrer des besoins de recrutement ou d'entrée en formation* ». Cette campagne donne un sens, communique de vraies valeurs et utilise les enjeux clés pour attirer les talents.

## UNE PÉNURIE DE CANDIDATS CONSTATÉE A PLUSIEURS NIVEAUX

Le manque de candidats est notamment lié au phénomène de désindustrialisation de la France. Les idées reçues sur l'industrie (sale, polluante, travail difficile, etc.) sont liées à plus de 30 ans de mauvais messages et les conséquences sont aujourd'hui perceptibles sur le recrutement de l'ensemble des métiers et des filières industriels.

Le Directeur de l'Itech indique que son école d'ingénieurs a diversifié son offre « *pour correspondre aux attentes des industriels* ». Plusieurs formations ont été ouvertes, notamment « *une formation technicien supérieur, des masters spécialisés en Bac +6 économie circulaire, écoconception, industrie 4.0, etc.* ».

Malgré tout, cette difficulté des entreprises à recruter des talents se ressent aussi dans le supérieur puisque l'école proposait 100 offres en apprentissage et que seulement 48 contrats ont été pourvus cette année. Pour pallier ce manque, l'Itech Lyon recrute à l'international et ouvre ses portes à « *des personnes qu'on n'aurait pas sélectionnées naturellement en mettant en place des tremplins, des formations complémentaires, des remises à niveau* ».

« *On essaie vraiment tout ce que l'on peut pour vous fournir les cadres et techniciens dont vous avez besoin mais c'est effectivement assez difficile* ».

Jérôme Marcilloux, Directeur de l'Itech Lyon.

## L'OUVERTURE À D'AUTRES CANDIDATS COMME AXE DE PROGRESSION

Selon Jérôme Marcilloux, les méthodes actuelles sont adaptées aux besoins des professionnels, mais il faudrait davantage prendre en compte les profils des étudiants. Il soutient qu'il faut bien sûr s'appuyer sur les industriels pour ne pas

se tromper de chemin, mais pense que nous pourrions faire plus : « *effacer la frontière entre la formation initiale et la formation continue* » par exemple. Il note également que les industriels ont des besoins de plus en plus larges et que « *le diplôme d'ingénieur ne va plus répondre à leurs besoins* ».

Le directeur de l'Itech explique également qu'en France, les entreprises ne sont pas suffisamment présentes dans les écoles : « *dans les pays anglo-saxons les entreprises sont au cœur des grandes universités à travers des laboratoires de recherche. [...] l'attractivité de l'industrie, elle va venir aussi de sa proximité et de la permanence dans les écoles, de la présence des entreprises* ».

Du côté de France Travail, Céline Spiguelaire propose de montrer aux demandeurs d'emploi ce qu'est l'industrie, d'être dans le concret (salaire, conditions de travail, exercice du métier) et dans l'affect, car « *derrière l'industrie, il y a des hommes, il y a une culture d'entreprise, il y a un univers de travail* ».

De plus, il semble important de comprendre que « *la personne qui rentre complètement dans les critères, elle n'est souvent, pas sur le marché, en tout cas, pas dans les secteurs en tensions* ». Il faut donc que les entreprises ouvrent un peu plus leurs critères.

De leur côté, les industriels forment les salariés lorsqu'ils sont embauchés, pour combler ce problème de recrutement et de profils moins adaptés. Sto a son propre centre de formation, certifié Qualiopi et propose des formations en présentiel et en distanciel. L'entreprise recrute davantage une personnalité qu'un CV, mais malgré tout, au bout de 2 ou 3 ans, des salariés partent. Les ressources humaines soulignent notamment le manque de commerciaux.

## UNE MARQUE EMPLOYEUR DÉPLOYÉE

Pour favoriser l'insertion de nouveaux employés et de la jeune génération, les entreprises représentées par Valérie Doyen de Sto et Valérie Lacoste d'Allios expliquent que dans un premier temps, les processus de recrutement sont revus régulièrement. Il y a beaucoup de formations et d'accompagnement terrain. Elles proposent les rémunérations les plus attractives possibles, qui évoluent dans le temps et offrent un système de progression de carrière. Le télétravail est également proposé et existait parfois même avant la crise sanitaire dans



ces entreprises. Les entreprises sont attentives au bien-être de leurs employés, elles proposent par exemple des contrats santé avantageux, des séances de médecine douce sur le lieu de travail. Elles essaient de créer un environnement agréable en proposant aux salariés des petits-déjeuners d'entreprise, en fêtant Noël, Halloween, etc. De manière générale, les industriels s'adaptent. « *Ce sont des mesures [...] bénéfiques pour les collaborateurs* » affirme Valérie Doyen, qui ajoute qu'il ne faut pas mettre en place ces aménagements pour améliorer l'image de l'entreprise. Elle continue en déclarant « *on voit que ça porte petit à petit ses fruits* ».

« *On espère aussi, avec toutes ces notions de qualités de vie au travail, que les collaborateurs vont être les meilleurs ambassadeurs de l'entreprise* ».

Valérie Doyen, Responsable développement RH chez Sto France.

Valérie Lacoste a également mis en avant que, même si on n'a pas tous un contact quotidien avec l'industrie ou la chimie, les perceptions associées aux métiers demeurent, alors que le travail et la réalité des métiers de l'industrie ont beaucoup évolué. Les préjugés doivent donc être corrigés.

## GARDER LE CONTACT AVEC LES JEUNES

Les salons, même virtuels, peuvent favoriser le recrutement. C'est aussi pour cette raison que la Fipec s'est rapprochée de l'Opcv 2i, qui participe à de nombreux salons sur tout le territoire et qui propose aux entreprises, associations ou fédérations de les rejoindre sur leur stand *Avec l'Industrie* pour valoriser nos métiers. Les entreprises des syndicats adhérents à la Fipec peuvent donc rencontrer leurs futurs collaborateurs sur ces salons, mais également avec la fédération au Village de la Chimie par exemple.

Lorsque les entreprises se rendent dans les écoles, les lycées ou les collèges pour parler de leurs métiers et échanger avec les jeunes, cela favorise également l'attractivité des métiers dans l'industrie.

Lionel Patel explique que nous mettons beaucoup de choses en place à la Fipec pour faire connaître nos métiers auprès des jeunes et des moins jeunes :

« *Il faut être actif effectivement, il ne faut pas hésiter à aller sur les salons, rencontrer les jeunes, aller dans les collèges... C'est comme ça que l'on touchera la majorité des jeunes* ».

## PLAN D'ACTION 2024-2025 DE LA FIPEC

Pour introduire la dernière partie de cette matinée sur le thème de l'emploi, le troisième épisode de la série sur le métier de technico-commercial dans l'industrie de la peinture, a été diffusé en avant-première. Ce dernier épisode s'intéresse au métier de technico-commercial dans le bâtiment. Il s'agit d'un exemple concret d'actions menées par la Fipec et le Sipev, pour promouvoir les métiers de nos industries.

Aglantine Parjadis de Larivière, Responsable communication de la Fipec en charge de la Commission Formation et Promotion des métiers, a présenté le plan d'action 2024-2025 de la fédération à l'assemblée des Assises de l'Emploi. Les 12 propositions ont été validées :

- Construire des messages pour les Jeunes à l'aide d'un Groupe de Travail,
- S'appuyer davantage sur notre Opcv de référence, notamment sur sa campagne *Avec l'Industrie*,
- Créer un module pédagogique pour les Professeurs Référents Orientation en partenariat avec le Medef et l'Onisep (Avenir(s)),
- Participation à des Salons Étudiants (Village de la Chimie, Étudiant...),
- Constituer un réseau de parrains de l'Emploi de la Fipec,
- Se rapprocher de partenaires de formation,
- Multiplier les supports et partager des outils innovants,
- Bénéficier du rayonnement de la Finale Mondiale WorldSkills,
- Refondre la Plateforme « Bourse à l'Emploi de la Fipec »,
- Créer d'une Formation/Webinaire Marque Employeur,
- Proposer une Formation Technique dans le Metaverse ou 3D,
- Lancer de nouveaux partenariats avec les prescripteurs.

37

# INTÉGRER LES BESOINS DES FORMULATEURS DE PRODUITS CHIMIQUES DANS LES TEXTES DE LA CHIMIE DURABLE

38

## Contexte & Problématique

Le Green Deal a suscité de nombreuses propositions de textes visant à réviser les fondements de la stratégie pour une chimie durable : notamment le règlement CLP, le projet de restriction REACh sur les PFAS (substances per- et polyfluoroalkylées), la révision de la réglementation sur la sécurité des jouets, le projet d'acte délégué sur les substances Polychlorobiphényles (PCB) parmi les Polluants Organiques Persistants (POP), ainsi que l'étude pour la révision du référentiel de l'Ecolabel européen Peintures et vernis, pour ne citer que quelques exemples parmi ceux analysés par nos industriels en 2023. Cette réglementation exige de tous les acteurs de l'industrie chimique qu'ils justifient leurs orientations, notamment sur la formulation de leurs produits, car ils doivent garantir la sécurité et la conformité de ces derniers. Dans ces textes, un changement d'approche est perceptible : l'évaluation du risque cède la place à la prise en compte du seul danger des substances. Pourtant, la sécurité implique l'évaluation du risque des substances dans la formulation en tenant compte de leur utilisation et de leur exposition. Avec un nombre croissant de substances concernées par des évolutions réglementaires, la pression est forte pour les industriels, aussi bien du côté des consommateurs que de celui du législateur, pour qu'ils s'affranchissent constamment des substances les plus préoccupantes.

## « Enjeux pour les adhérents de la fédération

L'ensemble de l'industrie de la chimie de formulation appelle à une simplification et une rationalisation des processus réglementaires, de peur de compromettre l'existence de certains produits. Le principe de précaution est renforcé, obligeant les industriels à anticiper les conséquences pratiques. Les délais de transition et de mise en œuvre des nouvelles réglementations sont souvent trop courts pour garantir la pérennité des produits, ce qui pose des défis considérables, tels que l'accélération des travaux de recherche et développement et la mise en place de nouvelles procédures. Les industriels doivent disposer du temps nécessaire pour gérer efficacement les stocks, ce qui implique d'adapter les produits (formulations, modifications d'étiquettes, adaptation des emballages, etc.) et d'assurer la traçabilité dans la chaîne d'approvisionnement. Un calendrier de mise en application approprié est nécessaire pour rendre les efforts en faveur de la chimie durable plus efficace.

En plus des défis liés aux périodes de transition, il existe une question de lisibilité des textes et des étiquettes. Les applicateurs pourraient bénéficier d'une simplification des étiquettes, pouvant potentiellement être en partie résolue par l'utilisation d'étiquettes numériques, quant aux professionnels, ils appellent à une clarification de certaines définitions des textes, comme celle de la mise sur le marché.

Il est essentiel que les industriels soient soumis à une réglementation cohérente dans son ensemble. Cela signifie que les textes nationaux doivent être en harmonie avec les textes européens, et que les réglementations REACh et CLP continuent d'être les références réglementaires. Il est crucial d'éviter que les sujets relatifs aux substances soient traités dans d'autres textes législatifs (règlement Écoconception des produits durables, règlement Emballages et déchets d'emballages, etc.), ce qui entraverait la lisibilité globale du cadre réglementaire et mènerait à une instabilité juridique.



## MESURES PRISES POUR **ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS**

En 2023, la Fipec a pris des mesures concrètes pour accompagner ses adhérents dans un contexte réglementaire en évolution constante. Claudine Gerland, Présidente de la Commission Réglementation Produits, Philippe Alex, Président de la Commission Biocides et Nancy Sauvan ont analysé les textes en collaboration avec nos membres, identifiant leurs impacts sur les produits et proposant des solutions pragmatiques pour soutenir nos industries. En parallèle, le Pôle Influence de la Fipec, avec Teoman Bakoglu puis Pierre-Henri de Longcamp, a intensifié ses efforts pour porter vos arguments auprès des pouvoirs publics français et européens, ainsi que des filières et fédérations européennes, notamment lors de la révision du règlement CLP.

La réforme du Certibiocide a suscité de nombreuses contributions auprès des autorités du groupe de travail dédié de la Fipec.

Nous avons également suivi de près deux directives européennes, la première réglementant les allégations environnementales génériques (qui deviendra la directive UE n°2024-825 du 28 février 2024) et la seconde relative aux allégations environnementales spécifiques (dite directive « Green claims »). Cette dernière directive vise à réglementer les allégations environnementales possibles pour les produits contenant certaines substances chimiques.

Par ailleurs, la Fipec a soumis de nombreuses contributions en son nom, notamment sur les PFAS et le règlement CLP. Concernant les périodes de transition et les mentions d'étiquetage, nous avons œuvré pour que nos arguments soient défendus au niveau de Cepe, de Feica et du DUCC. Ces efforts ont été renforcés par des vidéos pédagogiques créées pour appuyer notre position auprès des députés européens.

Nous avons également été actifs auprès du Centre Commun de Recherche JRC sur l'évolution du référentiel de l'Ecolabel européen Peintures et vernis d'intérieur et d'extérieur, avec une contribution soumise le 8 septembre 2023.

En outre, nous avons proposé des commentaires dans le cadre de la révision de la réglementation sur la sécurité des jouets après avoir été entendus par la DGE et la DGCCRF, en répondant à une consultation publique européenne soumise le 31 octobre 2023.

Des contributions détaillées ont également été fournies sur les PFAS à plusieurs reprises au cours de l'année.

Enfin, nous avons entamé des discussions sur les exigences en matière de POP, ainsi que des travaux inter-fédérations fructueux sur les microplastiques, visant à harmoniser les exigences de l'article 82 de la loi Agec avec la restriction REACH sur les microplastiques.



39



## LES ACTIONS DE LA FIPEC AUTOUR DU CLP

Depuis novembre 2021, la Fipec s'est activement impliquée dans le dossier de la révision du règlement CLP. Grâce aux travaux de son Groupe de Travail Écoulement des stocks en collaboration avec la Commission Réglementation Produits, la fédération a pu influencer le processus réglementaire avec un contenu d'expertise reconnu.

En décembre 2022, la Fipec a porté les enjeux des périodes de transition du règlement CLP à Cepe. En mars, elle a contribué au projet de texte législatif de la Commission européenne sur sa révision, mettant en avant des points critiques tels que les délais de transition pour la mise à jour des étiquettes. En juin, l'Aficam a défendu sa position sur les périodes de transition auprès de Feica.

En juillet, la Fipec a créé une courte vidéo pour expliquer tout l'enjeu des périodes de transition dans le CLP et accessible par le Qrcode ci-dessous :





## LES DISCUSSIONS SUBSTANCES HORS CADRE DE REACH ET DU CLP

La Fipec soulève une inquiétude concernant la tendance à réglementer les substances en dehors des cadres législatifs principaux que sont REACH et CLP, particulièrement dans les textes environnementaux (règlement Écoconception des produits durables, règlement Emballages et déchets d'emballages, etc.). Elle insiste sur l'importance de maintenir ces sujets au sein des textes de référence, soulignant ainsi la nécessité de les considérer exclusivement dans ces cadres législatifs.

Nous avons entamé des travaux en collaboration avec nos membres et nos fédérations européennes pour encourager la vigilance et l'expertise concernant les substances réglementées dans les textes environnementaux. Ces efforts ont conduit à des contributions concernant les substances dans le règlement Écoconception des produits durables (ESPR), ainsi qu'à une participation active avec Cepe lors du Caracal en juillet, dont les éléments ont été relayés lors du Congrès Biocides en octobre en présence des autorités françaises. Parallèlement, nous avons examiné les exigences relatives aux substances dans d'autres réglementations telles que la Taxonomie verte et l'Eau potable.



## L'ANALYSE D'ALTERNATIVES

Nous sommes actuellement engagés dans la recherche de solutions durables visant à substituer les substances préoccupantes et à améliorer l'ensemble du processus réglementaire. Dans ce sens, nous avons déployé des argumentaires sur l'analyse des alternatives, cette démarche se poursuivra en 2024. Ces propositions, soutenues en collaboration avec Cepe, ont été présentées lors d'un entretien avec les inspecteurs de l'IGAS et de l'IGEDD le 24 novembre, dans le cadre des bilans et orientations de la SNPE2 (Stratégie Nationale sur les Perturbateurs Endocriniens).

# ACCOMPAGNER NOS INDUSTRIES FACE À LA COMPLEXITÉ DES MESURES RÉGLEMENTAIRES

42

## Contexte & Problématique

De plus en plus de réglementations sur les produits chimiques sont mises en place chaque année, créant un défi croissant pour les industriels. Ces réglementations touchent tous les aspects du produit, de l'étiquetage à l'emballage en passant par le contenu. Les industriels doivent naviguer à travers cet enchevêtrement de mesures pour trouver des solutions conformes à l'ensemble des exigences réglementaires.

Cela implique la construction pour chacun d'un plan d'action prenant en compte les différentes réglementations et les délais qui leur sont associés. Une feuille de route claire, impliquant tous les acteurs de la chaîne, est essentielle pour permettre à l'industrie de jouer un rôle actif dans ce changement.

## MESURES PRISES POUR **ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS**

Cette année, la fédération a accompagné ses adhérents dans la compréhension, la lecture et l'application des textes réglementaires. Cela a été par exemple le cas en clarifiant le nouveau dispositif Certibiocide et en contribuant à la note explicative des autorités françaises. Des travaux approfondis ont par ailleurs été entrepris sur les huiles minérales dès 2022. Enfin, la Fipec a participé aux discussions pour la révision du Guide des allégations environnementales du Conseil National de la Consommation (CNC), aidant également à l'application de l'article 13-I de la loi Agec, interdisant certaines allégations potentiellement trompeuses telles que « respectueux de l'environnement » ou « biodégradable ».

## « Enjeux pour les adhérents de la fédération

Les réglementations posent plusieurs défis aux industriels, notamment celui de répondre à toutes les exigences en construisant des plans d'action intégrant les différents délais et textes. Une coordination claire impliquant tous les acteurs de la chaîne est nécessaire pour garantir un rôle actif de l'industrie dans ce changement.

Par ailleurs, les substances sont souvent examinées en dehors des cadres réglementaires principaux comme REACH et CLP, ce qui perturbe la bonne application des réglementations qui y sont liées.

Les divergences entre les textes français et européens posent des défis majeurs, entraînant parfois des imbroglios réglementaires ou des mises en œuvre excessivement complexes. Par exemple, sans attendre la création du passeport numérique produit dans le nouveau règlement Écoconception européen, la France a déjà établi des mesures spécifiques en matière d'information du consommateur avec les textes réglementaires des articles 13-I et 13-II de la loi Agec. De même, et sans attendre la classification harmonisée suivant le CLP pour certaines substances, la France a défini deux substances perturbateurs endocriniens créant des différences de listes entre les niveaux français et européen.

Par ailleurs, l'évolution des directives européennes relatives aux allégations environnementales soulève également des enjeux significatifs relatifs aux produits et plus précisément aux étiquetages.

Les questions d'interprétation peuvent subsister pour certains textes, ce qui retarde leur mise en application et ralentit l'efficacité industrielle.

Enfin, il est essentiel d'améliorer la traçabilité dans la chaîne d'approvisionnement, ce qui nécessite un travail collaboratif au sein des filières.





## LES HUILES MINÉRALES, LES BLOCAGES PERDURENT

La filière a alerté l'État sur les difficultés engendrées par l'arrêt d'avril 2022 interdisant certaines substances dans les huiles minérales. Bien que le secteur soutienne la transition vers des encres sans huiles minérales, l'arrêt présente des contradictions et des lacunes, notamment dans la définition des substances interdites et l'absence de seuils techniques corrélés aux capacités analytiques de l'industrie comme des services de l'État. Face à ce constat, la filière a décidé de contester l'arrêt devant le Conseil d'État, soulignant ainsi l'importance cruciale de résoudre ces problèmes pour préserver l'industrie française des emballages et d'impression graphique.

Malgré nos alertes répétées depuis 2017, les préoccupations de la filière restent largement non résolues au 1<sup>er</sup> janvier 2024. L'AFEI, via son président Romain Cléret et sa présidente de Commission Technique Gabriela Leszczyk, continuent à travailler au sein de la Fipec pour la clarification des définitions, seuils et méthodes de test, tout en collaborant au sein de la filière pour répondre aux enjeux des imprimeurs et de l'édition.



## Qui doit être formé ? Les professionnels et les industriels



## L'OBLIGATION DE FORMATION POUR UNE UTILISATION SÛRE DES DIISOCYANATES

Le 4 août 2020, les autorités européennes ont adopté une nouvelle restriction (Règlement européen UE N° 2020/1149 modifiant l'annexe XVII du règlement RECh CE N° 1907/2006) sur les diisocyanates, fixant notamment des exigences de formation préalable à l'utilisation de produits qui en contiennent.

Depuis le 24 août 2023, une formation est obligatoire pour les utilisateurs professionnels et industriels de produits contenant 0,1 % ou plus en poids de diisocyanates (adhésifs, produits d'étanchéité à base de polyuréthane, durcisseurs utilisés pour les vernis, mastics, etc.). Les responsables de ces utilisateurs doivent également être formés.

Que vous soyez industriel ou professionnel, vous avez l'obligation de vous assurer que vos employés soient formés et aient obtenu leur attestation de réussite depuis cette date. Les industriels veillent également à ce que l'aval reçoive le matériel et les cours de formation. Par exemple, FEICA, EuPIA et CEPE se sont associés à ISOPA (Association européenne des producteurs de diisocyanates & de polyols) et ALIPA (Association européenne des producteurs d'isocyanates aliphatiques) pour mettre en place une plateforme de formation en ligne : [safeusediisocyanates.eu](https://safeusediisocyanates.eu) sur laquelle différents supports de formation sont mis à disposition suivant les profils d'utilisateur.

La Fipec a activement relayé ces informations à ses adhérents, à leurs clients et aux acteurs de la filière, notamment en collaborant avec la Capeb, la FFB et la FND. Elle a rédigé des messages clairs à transmettre et a également produit une vidéo explicative sur cette nouvelle obligation.



43





# ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEURS DÉMARCHES RSE

## Contexte & Problématique

Au sein de l'industrie de la chimie de formulation, la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) émerge comme un impératif incontournable. Cela découle de plusieurs facteurs. Tout d'abord, la prise de conscience accrue des risques environnementaux associés à certaines substances chimiques et processus de fabrication a poussé les régulateurs et les consommateurs à exiger davantage de transparence et de responsabilité de la part des entreprises. Ensuite, les demandes croissantes en faveur de la réduction de l'empreinte carbone et de l'utilisation durable des ressources ont conduit les entreprises à revoir leurs pratiques et à intégrer des considérations environnementales dans leur stratégie globale. De plus, la sécurité des travailleurs et la promotion du bien-être au sein des communautés locales sont des préoccupations essentielles, nécessitant des efforts concertés de la part des entreprises. Dans ce contexte, en adoptant une approche proactive de RSE, les entreprises peuvent non seulement répondre aux attentes sociétales, mais aussi saisir des opportunités de différenciation, d'innovation et de création de valeur partagée.

## « Enjeux pour les adhérents de la fédération

En septembre 2021, la Sogefi, organisme de formation de la Fipecc, a organisé deux sessions de formations consacrées à la découverte de la RSE en association avec l'AFNOR. Cette formation a permis de constater un vif intérêt des entreprises pour la RSE et les outils facilitant la mise place d'une démarche RSE à l'échelle de l'entreprise, à l'instar de l'outil généraliste de l'AFNOR. La Fipecc a identifié à cette occasion la nécessité de développer un outil d'accompagnement dédié aux entreprises du secteur dans leurs démarches RSE.



## MESURES PRISES POUR ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS

Lors de la dernière journée Fipecc, un atelier en partenariat avec le cabinet Utopies a mis en lumière la montée en puissance de la RSE dans un cadre législatif européen en évolution en matière de transparence et de traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement, notamment avec les directives relatives au rapport de durabilité et au devoir de vigilance.

Cet événement a réaffirmé l'engagement continu du secteur de la chimie de formulation en faveur d'une approche responsable et durable de ses activités, en conformité avec les exigences réglementaires afin de répondre aux attentes des parties prenantes en constante évolution.

Dans le cadre de cette dynamique, la Fipecc avec Laurent Prigent et Imane Jaadouni a institué un groupe de travail spécialement dédié à l'adaptation de l'outil d'auto-évaluation RSE généraliste de l'AFNOR aux spécificités du secteur. Intégrant des membres des commissions Environnement et Sociale de la Fipecc, notamment leurs présidents Thierry Jeannette et Romain de la Patellière, ce groupe s'est attelé à l'analyse approfondie des 150 questions de l'outil AFNOR, avec pour objectif de les ajuster aux spécificités des PME du secteur. L'objectif premier est d'accompagner ces entreprises dans l'élaboration de leur stratégie et de leur démarche RSE, en prenant en compte les dimensions sociales, environnementales et de gouvernance, tout en assurant leur compétitivité et leur conformité aux normes en vigueur. Cet outil peut également les aider à se positionner par rapport aux référentiels basés sur la norme ISO 26 000, relative à la RSE.



## LES LABELS

Les entreprises peuvent utiliser tout un panel de labels et de référentiels dans leur démarche RSE. Basés sur la norme ISO 26000, plusieurs labels RSE généralistes existent tels que les labels français Engagé RSE d'AFNOR Certification et LUCIE.

Au niveau international, on distingue le label B Corp et le référentiel EcoVadis parmi les plus utilisés. D'autres démarches complémentaires peuvent aider les entreprises, par exemple le Pacte Mondial (Global Compact) des Nations Unies et l'Ecolabel européen, qui est une certification environnementale du produit.



United Nations  
Global Compact



## L'ATELIER RSE DE LA JOURNÉE FIPEC 2023

Lors de la journée Fipec en juin 2023, le cabinet UTOPIES a animé un atelier RSE. Après une introduction sur les initiatives environnementales et sociales de la FIPEC, le cabinet UTOPIES a présenté le contexte environnemental et social dans le secteur du bâtiment, les exigences réglementaires actuelles et à venir en matière de RSE (devoir de vigilance, directive CSRD, taxonomie) ainsi que les démarches volontaires des entreprises (labels existants, société à mission).

Cet atelier s'est poursuivi avec des échanges de deux adhérents de la Fipec (Claire Deriaz de PPG et Julien El Almawie d'Allios) qui ont témoigné des actions RSE de leurs sociétés respectives. La directrice RSE et Développement durable de la FHER, Isabelle Videlaïne, a partagé son expérience relative à la création et à la pérennisation de labels RSE sectoriels (UNICEM, FHER).



## LA SANTÉ AU TRAVAIL

Le 3 août 2023, la Fipec a conclu une nouvelle Convention Nationale d'Objectifs (CNO) avec la branche Risques Professionnels de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et les organisations représentatives du CTN-E, dont la Fipec est membre. Cette CNO vise à financer des projets visant à améliorer les conditions de santé et de sécurité au sein des entreprises de la chimie, du caoutchouc et de la plasturgie.

45





# LE BÉNÉFICE ENVIRONNEMENTAL DES PRODUITS BIOSOURCÉS RECONNU

46

## Contexte & Problématique

La commission Environnement de la Fipec, sous la direction de son Président Thierry Jeannette, travaille de longue date sur les allégations environnementales, en particulier l'allégation « biosourcé », pour laquelle les pratiques de communication étaient hétérogènes. Face à ce constat, l'industrie a réuni un groupe de travail pour élaborer des règles communes (périmètre, norme de référence, seuils minimums en contenu biosourcé) afin d'apporter de la crédibilité et de la transparence aux produits qui se revendiquent comme biosourcés.

Cette démarche avait pour objectif de lutter contre le *greenwashing* et d'apporter davantage de lisibilité aux clients professionnels et particuliers. Elle a abouti à la publication d'un référentiel des peintures, lasures et vernis biosourcés du Sipev en mars 2022.

Ces travaux se sont également avérés utiles à la mise à jour du guide des allégations environnementales du Conseil National de la Consommation, publié au printemps 2023, qui comprend une fiche dédiée au biosourcé.

## « Enjeux pour les adhérents de la fédération

Une fois le référentiel commun pour les peintures, lasures et vernis biosourcés publié, il subsistait la question de mesurer et d'objectiver les avantages environnementaux de ces produits au regard notamment des produits conventionnels. En d'autres termes, la prochaine étape consistait à s'assurer que le remplacement d'ingrédients d'origine pétrosourcée par des ingrédients d'origine biosourcée, notamment issus de la chimie du végétal, présentait bien un intérêt environnemental significatif. À cette fin, il a semblé pertinent de comparer les indicateurs résultant des analyses de cycle de vie (ACV) des produits entre eux.



## MESURES PRISES POUR ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS



Afin d'objectiver ce bénéfice environnemental, une étude a été menée avec le cabinet EVEA. Sur la base de formules moyennes d'une peinture mate, d'une peinture satinée et d'une lasure, des analyses de cycle de vie (ACV) ont été réalisées pour comparer chacun de ses produits selon qu'il ait un liant biosourcé ou un liant conventionnel, tel que défini dans le référentiel.

Cette étude a confirmé la réduction des impacts relatifs au changement climatique, quel que soit le produit considéré. Selon les produits, cette réduction d'impact sur l'indicateur « changement climatique » a été quantifiée entre 4 et 16 % en ACV statique et entre 5 et 21 % en ACV dynamique, comme en attestent les résultats disponibles sur le site internet de la Fipec.

Cette démarche met en lumière l'intérêt environnemental des matières premières biosourcées, générant une moindre empreinte carbone par rapport aux produits conventionnels. La profession explore désormais la possibilité d'étendre ces travaux à d'autres familles de produits, tels que les peintures solvantées, les enduits, les couleurs pour artistes, les encres et les colles. En parallèle, il est prévu de réviser périodiquement le référentiel existant pour réévaluer à la hausse le seuil minimal en contenu biosourcé, en fonction de l'évolution des matières premières biosourcées disponibles, des avancées technologiques et des exigences du marché. La Stratégie d'accélération « Produits biosourcés et biotechnologies industrielles - Carburants durables » devrait également jouer un rôle déterminant dans la promotion et le développement de la commande publique biosourcée, soutenant ainsi la croissance de ce secteur.





## L'INTERVENTION DE JACQUES MENICUCCI LORS DU SALON PBS ORGANISÉ PAR L'ACVD

Le 15 juin, jour de la publication de notre communiqué de presse sur le bénéfice environnemental des produits biosourcés, le Président de la Fipec, Jacques Menicucci, a participé à une session du *Plant Based Summit*, Conférence Internationale sur les Solutions Biosourcées organisée par l'ACDV, sur le thème : les politiques européennes sont-elles encore à la hauteur des défis mondiaux ?



## L'INTERVENTION DE LA FIPEC À LA JOURNÉE TECHNIQUE DE L'AFTPVA

Au cours de la table ronde dédiée à la thématique « *Quelles approches pour des solutions renouvelables* », organisée pendant la journée technique de l'AFTPVA Île-de-France du 16 novembre, Laurent Prigent est intervenu pour présenter le référentiel des peintures, lasures et vernis biosourcés élaboré par la Fipec ainsi que les résultats de l'étude comparative entre l'analyse de cycle de vie de peintures et lasures biosourcées par rapport à leurs équivalents conventionnels. Cette intervention s'est suivie d'échanges avec les participants, relatifs à l'évolution du contexte législatif et réglementaire sur les allégations environnementales et l'allégation « biosourcé » en particulier.



# UNE SIGNALÉTIQUE DE TRI POUR LA REP DDS

## Contexte & Problématique

La loi AGECE vise à promouvoir la transition écologique en améliorant la gestion des déchets. L'article 17 de cette loi, précisé par un décret d'application, impose l'apposition obligatoire du logo Triman accompagné d'une signalétique d'info-tri sur tous les produits et emballages qui sont soumis à une filière de responsabilité élargie du producteur (REP) et vendus aux particuliers. Cette signalétique, souvent appelée « info-tri » ou « signalétique Triman », indique les instructions de tri pour chaque type de déchet. Les éco-organismes des filières REP sont chargés de développer cette signalétique pour les produits relevant de leur domaine. Début 2024, la filière REP Produits chimiques (DDS) faisait encore partie des filières sans cette signalétique officielle.

## « Enjeux pour les adhérents de la fédération

Les fabricants de produits soumis à la filière REP Produits chimiques, (peintures, enduits, colles, adhésifs, résines, etc.), se trouvent dans une situation transitoire en l'absence d'une signalétique de tri officielle. Entre-temps, celle de la filière REP des produits et matériaux de construction pour le secteur du bâtiment (PMCB) a été publiée en décembre 2023. Elle concerne les peintures et colles en grand conditionnement. Faute d'une signalétique officielle, un jeu d'harmonisation perdurait entre les entreprises ayant adopté une forme volontaire incluant le Triman et celles préférant conserver les signalétiques préexistantes, comme la poubelle barrée.



## MESURES PRISES POUR ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS

En 2023, la Commission Environnement de la Fipec a redémarré des travaux visant à élaborer une signalétique de tri commune, avec des versions génériques d'un côté et spécifiques (pour différents couples de contenant et de contenu) de l'autre. Comme le lui permet le décret Triman, le ministère de la Transition Écologique a décidé d'établir la signalétique de tri officielle et obligatoire pour la REP DDS par le biais d'un arrêté ministériel, prévu au printemps 2024. Cette signalétique officielle devrait s'inspirer des propositions élaborées par la Fipec.



## La REP

Le dispositif de Responsabilité Élargie du Producteur (REP) implique que les acteurs économiques soient reponsables de l'ensemble du cycle de vie des produits qu'ils mettent sur le marché, de l'éco-conception à la fin de vie, selon le principe du pollueur-payeur. Ce dispositif s'applique par les filières auxquelles des familles de produits et/ou d'emballages sont assujettis, (emballages ménagers, médicaments, produits chimiques, équipements électriques et électroniques...).

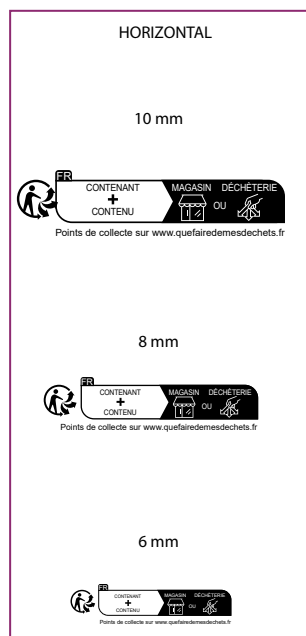
Pour s'acquitter de leurs obligations, les producteurs peuvent, soit mettre en place des structures collectives à but non lucratif, appelées « éco-organismes », soit former leur propre système individuel. L'adhésion à un éco-organisme, implique le versement d'une écocontribution. Le montant est lié au type de produits mis sur le marché et au coût de gestion du déchet en fin de vie. Ces écocontributions, intégrées au prix de vente du produit, financent l'ensemble des obligations des producteurs, aussi bien la prévention, le réemploi, la collecte, le tri ou encore le recyclage des déchets.

Ce système incite à l'éco-conception des produits pour réduire les coûts de gestion des déchets et les contributions aux éco-organismes peuvent être modulées en fonction de critères environnementaux incitatifs, encourageant ainsi les producteurs à concevoir des produits plus facilement recyclables et respectueux de l'environnement.

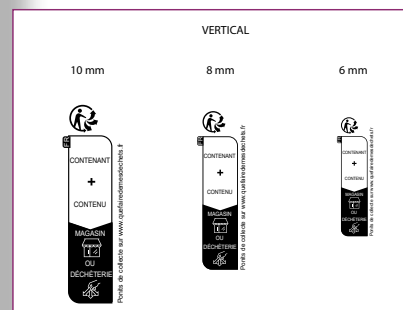
## L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DU RECYCLAGE DES PEINTURES PAR LE SIPEV

En 2023, le Sipev a sélectionné le laboratoire Girpa et l'Itech pour l'accompagner dans son étude visant à réintroduire les déchets de peinture dans le processus de fabrication de nouvelles peintures. Leur expertise complète celles du groupe Baudalet Environnement et de BE Green, qui ont réalisé une première campagne d'évaluation des gisements de déchets. Anne-Sophie Dupire, Présidente de la Commission ISI de la Fipec, s'est fortement mobilisée sur le projet. Cette étude s'inscrit dans un projet structurant porté par la Fipec au Comité Stratégique de Filière (CSF) Chimie et Matériaux et au CSF Industrie pour la construction.

49



Propositions effectuées par la Fipec en attente de la validation de la DGPR





# UNE CHARTE COMMUNE AUX DISTRIBUTEURS ET AUX INDUSTRIELS DE LA FILIÈRE DU BRICOLAGE

## Contexte & Problématique

Les révisions des règlements délégués d'« Adaptation au Progrès Technique » (ATP) du règlement de « classification, d'étiquetage et d'emballage des substances et des mélanges » (CLP) imposent des modifications d'étiquetage avec un impact direct pour les fabricants et les distributeurs de produits chimiques.

## « Enjeux pour les adhérents de la fédération

Les changements d'étiquetage résultant de ces modifications peuvent entraîner des perturbations dans la gestion des stocks de produits, ou des frictions dues à une communication insuffisante entre les parties concernées. Les enseignes de bricolage et les industriels des secteurs de la peinture, des enduits et des colles doivent ainsi travailler en étroite collaboration afin d'anticiper efficacement l'évolution réglementaire soudaine.

50

## MESURES PRISES POUR **ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS**

La FMB (Fédération des Magasins de Bricolage) et la Fipec ont signé le 12 septembre une charte commune concernant une partie de l'étiquetage exigé par la réglementation chimique européenne, en présence du député Frédéric Descrozaillie. Cette initiative vise à optimiser le fonctionnement général de la filière à travers un groupe de travail industrie/distribution chargé de créer un guide de bonnes pratiques. Celui-ci abordera les méthodes de communication au sein de la filière et les défis de gestion des stocks, offrant ainsi des solutions concrètes pour anticiper les changements réglementaires accélérés. Mathieu Pivain, Président de la FMB, souligne que « cet engagement commun entre la distribution et l'industrie va permettre de se conformer dans les meilleurs délais à une réglementation de plus en plus exigeante en termes à la fois d'information du consommateur, de qualité des produits et de développement de l'économie circulaire ».

Pour Jacques Menicucci, Président de la Fipec : « les engagements contenus dans cette charte illustrent bien la dynamique constructive qui anime notre filière, avec pour objectif d'élaborer ensemble un schéma efficace d'adaptation à une réglementation qui évolue plus vite, au service de nos consommateurs et du développement de notre secteur ».

En 2024, la Fipec mettra en œuvre opérationnellement cette charte et soutiendra la mise en place du Groupe de Travail conjoint pour améliorer en continu les bonnes pratiques de la filière. Ces efforts seront guidés par le Comité de suivi Fipec de la Charte, instauré à la fin de l'année 2023 lors de sa réunion inaugurale du 11 décembre.



Le président de la FMB,  
**Mathieu Pivain**

Le président de la Fipec,  
**Jacques Menicucci**





# UNE SURVEILLANCE DE PLUS EN PLUS ACCRUE DE LA MIGRATION DES MATÉRIAUX AU CONTACT ALIMENTAIRE

## Contexte & Problématique

L'enjeu de la sécurité sanitaire est une priorité pour les industriels du revêtement, des encres et des colles et fait partie intégrante des objectifs d'amélioration. En 2023, cette préoccupation a été au centre des discussions, avec de nombreuses interactions avec des associations et organismes professionnels fortement sensibilisés à la thématique de la migration des substances dans les aliments. Face à cette demande croissante de transparence et de sécurité sanitaire, l'industrie doit répondre de manière active en mettant en œuvre des initiatives visant à garantir la sécurité de ses produits tout au long de leur cycle de vie.

L'année a également été marquée par des révisions et modifications de réglementations existantes autour des matériaux en contact avec les denrées alimentaires, des sujets examinés avec attention par Laura Folgoas. Deux amendements du règlement européen (UE) n° 10/2011 sur les plastiques en contact avec les denrées alimentaires ont été adoptés notamment pour réduire les limites de migration de substances telles que les phtalates. En parallèle, l'Efsa, l'autorité européenne de sécurité des aliments, a publié un appel à la collecte de données sur ces substances.

D'autres, comme les hydrocarbures d'huiles minérales ont également fait l'objet cette année de publications (avis et rapports techniques) provenant de Efsa. Le sujet des NIAS (substances non intentionnellement ajoutées) a également été abordé, notamment leurs méthodes d'analyses ou d'évaluation de la sécurité dans les revêtements d'emballages alimentaires.

Ces mesures s'inscrivent en prévision de la révision du règlement cadre sur les matériaux destinés au contact alimentaire prévue pour 2025. Un autre amendement majeur du règlement plastique est en cours d'écriture et attendu en 2024.

## Enjeux pour les adhérents de la fédération

Il est essentiel d'instaurer une relation de confiance entre tous les acteurs de la filière. Cela passe par une démonstration concrète de l'engagement de nos industries à améliorer continuellement la sécurité de leurs produits. Pour ce faire, nous collaborons avec d'autres fédérations comme Elipso, l'Ania, le Club MCAS ou encore le SNFBM pour traiter ensemble des sujets communs en filière.

## MESURES PRISES POUR ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS

De nombreuses substances ont suscité l'intérêt d'organismes spécialisés professionnels qui cherchaient à être rassurés sur les risques de migration de certaines particules vers des aliments.

Il en a été ainsi du Club MCAS qui s'est rapproché de l'Aficam pour interroger les membres de la Commission Colles d'Emballages sur leurs colles. L'interrogation portait sur les phtalates, une substance absente de la formulation des colles d'emballages de nos industriels.

Les huiles minérales ont de leur côté suscité l'attention de nombreux acteurs dont la Plateforme Aliment Emballage (PAE) et Elipso.

La Plateforme Aliment Emballage, qui rassemble les secteurs de l'emballage et de l'alimentation, a demandé à l'Aficam, par l'intermédiaire des experts de la Fipec, de présenter le guide Feica sur les « lignes directrices pour l'évaluation du statut de contact alimentaire des adhésifs contenant des hydrocarbures d'huiles minérales », auquel les adhérents ont contribué.

Par ailleurs, la Fipec est intervenue lors de la « Journée Food Contact » organisée par Elipso en novembre autour de la question : « Quels enjeux réglementaires pour les encres et les adhésifs ? » afin de confronter les évolutions réglementaires du contact alimentaire à celles s'appliquant aux produits.

D'autres substances ont également attiré l'attention de divers acteurs, comme les PFAS, les bisphénols dont le bisphénol A, les NIAS, etc. Dans chaque cas, la fédération a apporté sa contribution et son point de vue technique aux administrations et parties prenantes qui l'interrogeaient.

51

## LES ÉCHANGES AVEC DES ORGANISMES SUR LE CONTACT ALIMENTAIRE

Elipso est l'association professionnelle représentant les fabricants d'emballages plastiques en France. Elle regroupe près de 120 entreprises adhérentes représentant tous les secteurs d'activité de la PME à la multinationale.

L'Ania, l'Association Nationale des Industries Alimentaires, rassemble 32 syndicats métiers, 6 membres associés et 17 associations régionales représentatives des 19037 entreprises alimentaires de France.

Le Club MCAS, « Club Matériaux pour Contact Alimentaire et Santé » rassemble, depuis 1989, les producteurs et les transformateurs de papiers et cartons destinés au contact alimentaire, les entreprises utilisatrices de ces papiers/cartons et les fournisseurs d'adjuvants.

Le SNFBM est le Syndicat National des Fabricants de Boîtes, emballages et bouchages Métalliques. Il représente le 5<sup>e</sup> acteur industriel français dans le domaine de l'emballage avec, en 2022, un chiffre d'affaires de plus de 1,4 milliard d'euros. Ce secteur compte une quarantaine d'usines de production, de la PME à la multinationale.

**ANIA**  
Association nationale  
des industries  
alimentaires



**Elipso**   
Association  
professionnelle  
représentant les  
fabricants d'emballage  
plastique en France



**Club MCAS**  
Club Matériaux pour  
contact alimentaire et  
santé



**SNFBM**  
Syndicat national  
des fabricants de  
boîtes, emballages  
et bouchages  
métalliques

# UNE PRÉSENCE DANS LES INSTANCES DE NORMALISATION POUR DÉFENDRE LES POSITIONS FRANÇAISES EN EUROPE ET DANS LE MONDE

## Contexte & Problématique

Dans le contexte actuel marqué par la complexification du commerce international et l'arrivée de produits étrangers sur le marché européen, la France se positionne activement dans les instances de normalisation pour garantir des standards de qualité élevés.



## Enjeux pour les adhérents de la fédération

Les enjeux sont multiples dans la participation aux instances de normalisation. Tout d'abord, cela permet de définir des règles communes qui préservent nos industries nationales, assurant ainsi un cadre équitable et sécurisé pour leur développement. En favorisant l'élaboration de normes partagées, la France renforce sa position sur la scène internationale et protège les intérêts de ses acteurs économiques. De plus, cette implication favorise l'innovation en offrant aux industries la possibilité de se distinguer par la qualité et la spécificité de leurs produits, stimulant ainsi la compétitivité et la créativité dans un marché mondialisé.

53



## MESURES PRISES POUR ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS

La Fipec a récemment entrepris plusieurs actions significatives. En septembre, Pierre Pfihl a lancé la mise à jour des nouvelles Fiches de Données Environnementales et Sanitaires (FDES) collectives du Sipev, conformément aux normes NF EN 15804 + A2 & NF EN 15804/CN. Ces normes, plus contraignantes, exigent une augmentation notable des indicateurs d'impacts environnementaux, y compris ceux liés au potentiel de réchauffement global, avec l'ajout d'informations sur la teneur en carbone biogénique.

Dans le domaine de l'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE), le lancement d'un outil de configuration, en collaboration avec le SNMI, permettra aux adhérents de produire des FDES individuelles.



# 365 jours avec la Fipec

54

2 février : **LANCEMENT DE LA CAMPAGNE AVEC L'INDUSTRIE**



3 février : **INTERVENTION DU GROUPEMENT CARROSSERIE AU GARAC**



10 et 11 février : **VILLAGE DE LA CHIMIE**



13 juin : **LE BÉNÉFICE ENVIRONNEMENTAL DES PEINTURES BIOSOURCÉES DÉMONTRÉ ET INTERVENTION DE JACQUES MENICUCCI AU PLANT BASED SUMMIT**



10 mai : **ÉVÉNEMENT BPI FIPEC**



22 mars : **CONFÉRENCE DE PRESSE FIPEC**

15 avril : **LA FIPEC REJOINT L'AIMCC**



25 mai : **JOURNÉE AFTPVA, CONFÉRENCES SUR LA FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES DIISOCYANATES ET SUR LE RÈGLEMENT CLP**



8 juin : **JOURNÉE FIPEC LANCEMENT DE LA NOUVELLE IMAGE DE LA FIPEC LE SNFORS REJOINT LA FIPEC**





29 juin : **WEBINAIRE SUR LE NOUVEL ACTE DÉLÉGUÉ CRÉANT LES NOUVELLES CLASSES DE DANGER DU CLP**



25 octobre : **WEBINAIRE SUR LA RESTRICTION REACH SUR LES MICROPARTICULES DE POLYMÈRES SYNTHÉTIQUES**



16 novembre : **ASSISES DE L'EMPLOI FIPEC**

**SÉMINAIRE ELIPSO (CONTACTS ALIMENTAIRES, POP, ANALYSE D'ALTERNATIVES, ETC.)**



30 novembre : **SALON BERCY FAIT SON INDUSTRIE**



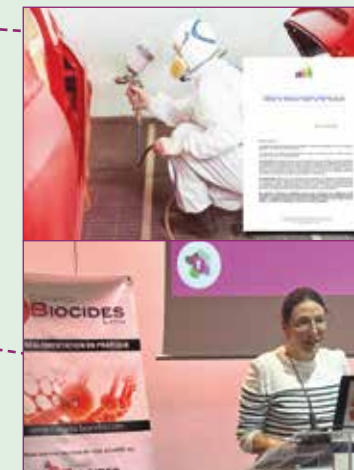
24 juillet : **COMMUNICATION SUR LA FORMATION OBLIGATOIRE LIÉE AUX DIISOCYANATES**



27 juillet : **COMMUNICATION SUR LE CLP, DES PÉRIODES DE TRANSITION NON ADAPTÉES AUX RÉALITÉS DES FABRICANTS**



12 septembre : **SIGNATURE DE LA CHARTE FMB FIPEC**



2 octobre : **WEBINAIRE SUR LES MICROPLASTIQUES**

17 octobre : **POSITION DES FABRICANTS DE PEINTURE CARROSSERIE SUR LES PROCÉDÉS DE RÉPARATION**

**CONFÉRENCE CONJOINTE FIPEC/FHER LORS DU CONGRÈS BIOCIDES POUR EXPLIQUER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES PRODUITS BIOCIDES**





[www.fipec.org](http://www.fipec.org)

42, avenue Marceau - 75008 PARIS

+33 (0)1 53 23 00 00

[contact@fipec.org](mailto:contact@fipec.org)